

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 51 (2024)

Klaus Oschema

Pour une histoire des vérités. Perspectives médiévales et contemporaines

DOI: 10.11588/fr.2024.1.113580

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

KLAUS OSCHEMA

POUR UNE HISTOIRE DES VÉRITÉS

Perspectives médiévales et contemporaines*

Le début d'un mandat en tant que directeur de l'Institut historique allemand (IHA) est un moment qui invite à réfléchir sur les projets et sur les orientations de notre institut pour les années à venir. Au lieu de dresser une esquisse systématique, mais quelque peu sèche, de l'ensemble des chantiers qui nous occuperont, je me permets de me concentrer ici sur un seul aspect qui me tient particulièrement à cœur et qui pourrait devenir un fil conducteur pour une partie de nos projets. À titre personnel, je suis convaincu que le sujet, le concept, qui est au centre de ces pages mérite toute notre attention: la vérité.

Construire la vérité comme sujet historique ne va en effet pas de soi: d'un côté, l'on pourrait avancer que la réflexion sur le caractère et l'essence de la vérité ne relève pas de la recherche historique, mais plutôt de la philosophie et de l'épistémologie. Certes, nul n'ignore que la réflexion philosophique connaît sa propre histoire – mais dès qu'on se pose la question de savoir ce qu'»est« la vérité, on sort du domaine de l'histoire et l'on s'oriente vers une interprétation systématique. Or, sous cet angle, la vérité, tout comme le savoir, devient un phénomène abstrait qui ne se caractérise justement plus par son historicité¹. D'un autre côté, la question de la vérité ne devrait pas se poser pour les écrits des historiennes et des historiens, du moins si l'on considère la production historiographique de l'époque médiévale, qui est au centre de mes propres travaux: comme il a bien été souligné dans la recherche moderne, le récit historique se définit pour les auteurs médiévaux par le fait qu'il transmet la vérité des choses². Il ne s'agit pas ici d'une projection moderne. Bien au contraire, de nombreux

* Ce texte reprend ma présentation lors de la conférence annuelle de l'IHA du 13 octobre 2023. Il garde en large partie son caractère oral, et les notes se limitent aux preuves les plus importantes. Je tiens à remercier le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme (mahJ), et tout particulièrement sa présidente, Dominique Schnapper, et son directeur, Paul Salmona, pour la coopération amicale qui nous permet de profiter des merveilleux locaux du mahJ pour les conférences annuelles de l'IHA. Je remercie également Kirsten Wallenwein, Jürgen Finger et Niels F. May pour leur relecture soigneuse du manuscrit et pour leurs commentaires enrichissants.

1 Voir déjà Steven SHAPIN, *A Social History of Truth. Civility and Science in Seventeenth-Century England*, Chicago 1994, p. xv, 3. La réflexion théorique sur la vérité dans l'histoire en tant que science a un long passé, dans lequel les travaux de Johann Gustav Droysen occupent un rôle central, voir Hans-Ulrich LESSING, *Das Wahrheitsproblem im Historismus: Droysen und Dilthey*, dans: Jan SZAIF, Markus ENDERS (dir.), *Die Geschichte des philosophischen Begriffs der Wahrheit*, Berlin, New York 2006, p. 276–286.

2 Jean-Marie MOEGLIN, *La vérité de l'histoire et le moi du chroniqueur*, dans: Jean-Philippe GENET (dir.), *La vérité. Vérité et crédibilité: construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII^e–XVII^e siècle)*, Paris, Rome 2015 (Le pouvoir symbolique en Occident, 1300–1640, 2), p. 521–538, 521, cite Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident*

historiographes le disent explicitement, parfois en répétant la définition que donne Isidore de Séville: *Historia est narratio rei gestae, per quam ea, quae in praeterito facta sunt, dinoscuntur*³. Si Isidore ne mentionne pas explicitement la vérité dans ce passage, il évoque l'idée de la connaissance, donc du savoir, et, selon un raisonnement bien accepté, celui-ci est intimement lié à la vérité⁴. S'ajoute à cela que les cultures chrétiennes du Moyen Âge considéraient le mensonge, c'est-à-dire le fait d'exprimer un énoncé dont on sait qu'il ne correspond pas à la vérité, comme un vice. Malgré le plaisir qu'éprouvent certains auteurs à décrire des ruses ou des stratagèmes⁵, l'acte de mentir était condamné pratiquement à l'unanimité⁶.

Or, ce monde idéal qui aurait clairement distingué la vérité du mensonge (ou plus généralement le vrai du faux) et qui aurait toujours su trancher entre les deux n'a jamais existé en réalité. On ne le voit pas seulement à travers les textes qui mettent en scène avec une réjouissance tangible des épisodes dont les protagonistes réussissent leurs entreprises en rasant, voire en mentant⁷. On le voit également à travers les nombreux faux et falsifications qui ont été produits au cours du millénaire que nous

médiéval, Paris 1980, p. 18–20. Pour le rôle de l'authenticité et de l'autorité voir ID., »Authentique et approuvé«. Recherches sur les principes de la critique historique au Moyen Âge, dans: ID., Politique et histoire au Moyen Âge. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévale (1956–1981), Paris 1981, p. 265–278. Voir aussi Hans-Werner GOETZ, Geschichtsschreibung und Geschichtsbewusstsein im hohen Mittelalter, Berlin 2008 (Orbis mediaevalis, 1); Peter JOHANER, Die Wahrheit der mittelalterlichen Historiographen, dans: Fritz Peter KNAPP, Manuela NIESNER (dir.), Historisches und fiktionales Erzählen im Mittelalter, Berlin 2002, p. 9–25, et Claudia MÄRTL, Zum Wahrheitsanspruch mittelalterlicher Geschichtsschreiber, dans: Christian KAISER, Leo MAIER, Oliver M. SCHRADER (dir.), Die nackte Wahrheit und ihre Schleier. Weisheit und Philosophie in Mittelalter und Früher Neuzeit. Studien zum Gedenken an Thomas Ricklin, Münster 2019, p. 35–56.

- 3 Isidore de Séville, *Etymologiarum sive originum libri XX*, 2 vols., éd. Wallace Martin LINDSAY, Oxford 1911, I 41.
- 4 Voir par ex. Yvon LAFRANCE, La connaissance: science et opinion, dans: Luc BRISSON, Francesco FRONTEROTTA (dir.), *Lire Platon*, Paris 2014, p. 169–192, DOI 10.3917/puf.bris.2014.01.0169; pour l'époque médiévale voir Jan A. AERTSEN, *Fröhliche Wissenschaft. Wahrheit im Mittelalter*, dans: ID., Martin PICKAVÉ (dir.), *Ende und Vollendung. Eschatologische Perspektiven im Mittelalter*, Berlin, New York 2002 (Miscellanea Mediaevalia, 29), p. 48–65.
- 5 Voir par ex. Tobias HOFFMANN, Heilige List: Doloses Handeln hochmittelalterlicher Bischöfe und Äbte im Spannungsfeld von Weltwirken und Weltflucht, Baden-Baden 2018 (Religion und Politik, 18); Nine MIEDEMA, *redewisheit? Möglichkeiten des Gelingens von Gesprächen: list in deutschsprachigen literarischen Dialogen des Mittelalters*, dans: Angela SCHROTT, Christoph STROSETZKI (dir.), *Gelungene Gespräche als Praxis der Gemeinschaftsbildung: Literatur, Sprache, Gesellschaft*, Berlin, Boston MA 2020 (Historische Dialogforschung, 5), p. 237–259, 239–240.
- 6 Hans-Werner GOETZ, Konzept, Bewertung und Funktion der Lüge in Theologie, Recht und Geschichtsschreibung des frühen und hohen Mittelalters, dans: *Das Mittelalter* 9, 2 (2005: »*Homo mendax*«: Lüge als kulturelles Phänomen im Mittelalter), p. 54–72.
- 7 Voir n. 5. Un passage du »Chevalier errant« de Thomas de Saluces présente même la capacité de mentir (ou du moins de dissimuler la vérité) comme une importante stratégie de survie: dans l'anecdote en question, trois perroquets sont témoins de l'adultère de l'épouse de leur propriétaire. Celle-ci étrangle les deux premiers qui insistent sur la vérité; seul le troisième, ayant vu le destin de ses confrères, choisit de passer des choses sous silence et peut donc gagner la confiance de sa maîtresse, voir Tommaso III di Saluzzo, *Il libro del cavaliere errante* (Paris, BnF, fr. 12559), éd. par Marco PICCAT, Boves 2008, p. 473–477.

appelons »médiéval«⁸ ainsi que dans les réflexions explicites sur la nature de la vérité⁹. Quant aux historiennes et historiens modernes, les études de Hayden White, de Frank Ankersmit et d'autres ont mis un fort accent sur le caractère construit de tout récit historique, ce qui crée inévitablement des doutes s'agissant de la possibilité d'identifier les vérités historiques¹⁰.

La question de la vérité et les difficultés qu'elle entraîne sont donc bien connues – qu'il s'agisse du travail des historiennes et des historiens ou d'autres contextes. Depuis quelques années, nous sommes confrontés à des phénomènes qui nous invitent à nous pencher de nouveau sur ce dossier, mais cette fois-ci sous un angle différent: il s'agit de ce qu'on appelle les »fake news« (bien que l'on n'en ait pas encore proposé une définition qui ferait l'unanimité¹¹) et du fait que l'acte de mentir ne semble plus être sanctionné dans la vie publique et dans la vie politique. Il me semble que le phénomène mérite de retenir notre attention et d'être analysé de façon plus explicite dans la perspective propre aux historiennes et aux historiens. D'un côté, une telle entreprise se justifie par les narratifs qui nous entourent et qui veulent que les développements récents représentent une évolution générale qui serait plus ou moins caractéristique de la période actuelle, au point de la décrire comme celle d'une culture de la »post-vérité«¹² – ce qui insinue que le rôle qu'a joué la vérité antérieurement dans différentes sociétés aurait été moins compliqué. En outre, une grande partie des débats actuels focalise sur les stratégies pour établir »la vérité« tout court, en supposant qu'une telle vérité serait à identifier au moyen de pratiques ou de technologies adéquates (*fact checking*, etc.). Cet optimisme à la fois compréhensible et quelque peu idéaliste ne correspond pourtant pas à la complexité des phénomènes tels qu'ils sont discutés et analysés dans les discours scientifiques actuels.

Ici, mon ambition n'est ni de donner des réponses à ces questions qui nous tracassent actuellement, ni de présenter une étude de cas qui viserait à analyser de manière exhaustive un exemple concret. Je cherche plutôt à esquisser les contours d'un »fil directeur« (parmi plusieurs autres) qui pourrait devenir un axe transversal dans

- 8 Voir les nombreuses contributions dans Fälschungen im Mittelalter. Internationaler Kongress der Monumenta Germaniae Historica München, 16.–19. September 1986, 5 vols., Hanovre 1988 (MGH Schriften, 33). Pour une étude de cas plus récente voir Levi ROACH, Forgery and Memory at the End of the First Millennium, Princeton NJ 2021.
- 9 Voir par ex. Anselme de Cantorbéry, Über die Wahrheit [De veritate]. Lateinisch-deutsch, trad. et comm. par Markus ENDERS, Hamburg 2001 (Philosophische Bibliothek, 535).
- 10 Pour un bref aperçu voir Hans-Jürgen GOERTZ, Unsichere Geschichte. Zur Theorie historischer Referentialität, Stuttgart 2001. Werner PARAVICINI, Die Wahrheit der Historiker, Munich 2010 (Historische Zeitschrift. Beihefte N.F., 53), réagit avec une prise de position critique à ce discours. À titre personnel, je ne peux que recommander la lecture de Hayden WHITE, Tropics of Discourse. Essays in Cultural Criticism, Baltimore MD, Londres 1978.
- 11 Voir Amelie BENDHEIM, Jennifer PAVLIK, Fake News. Von Fakten und Fiktionen in Literatur und Medien, dans: EAED. (dir.), »Fake News« in Literatur und Medien. Fakten und Fiktionen im interdisziplinären Diskurs, Bielefeld 2022, p. 7–17, 8–13; Jana Laura EGELHOFER, Fake News – zwischen Desinformation und Medienkritik, dans: ibid., p. 19–33; Fabian ZIMMERMANN, Matthias KOHRING, Aktuelle Desinformation – Definition und Einordnung einer gesellschaftlichen Herausforderung, dans: Ralf HOHLFELD et al. (dir.), Fake News und Desinformation. Herausforderungen für die vernetzte Gesellschaft und die empirische Forschung, Baden-Baden 2020, p. 23–41.
- 12 Sebastian DIEGUEZ, Total bullshit! Au cœur de la post-vérité, Paris 2018.

lequel les différents projets de recherche à l'IHA peuvent être menés. Dans ce sens, je propose de développer une approche de la question de la vérité qui me paraît plus fertile que celles qui sont déjà bien établies: en regardant de plus près, on constate que les discussions sur la nature de la vérité et sur notre capacité en tant que chercheuses et chercheurs à la connaître furent sans doute importantes, mais qu'elles n'ont produit que peu de résultats qui feraient l'unanimité et qui promettent de perdurer.

Aujourd'hui, il y a cependant un certain consensus à admettre qu'une définition de la vérité qui reposeraient uniquement sur la correspondance entre les faits et leur perception (voire leur représentation) cognitive – donc l'*adaequatio rei et intellectus*, pour citer la célèbre formule souvent attribuée à Thomas d'Aquin¹³ – ne suffit pas à rendre justice à la complexité des phénomènes que nous cherchons à décrire¹⁴. Or, ce constat n'a pas encore donné lieu à une nouvelle définition qui ferait désormais autorité et qui pourrait servir telle une balise à nos analyses à travers les époques et les cultures. Si la situation se caractérise donc par un certain flou, cette constellation entraîne aussi une multiplication des objets et des approches pour l'analyse des phénomènes liés au sujet de la vérité. On observe actuellement un foisonnement d'études (j'aurai l'occasion de renvoyer à un certain nombre d'entre elles dans les notes qui suivent), qui résulte, en large partie, du mal-être avec l'état des choses et les pratiques dans notre monde contemporain. Dans ce qui suit, je voudrais donc d'abord présenter un choix d'aperçus de l'actualité, avant de développer les perspectives analytiques sur la base de trois cas exemplaires de la période médiévale.

I. En guise d'introduction

Personne ne sera surpris d'apprendre que mon choix de sujet (et d'objet) s'inspire de l'expérience vécue ces dernières années – comme toute bonne histoire, la mienne commence donc dans le présent. Lors d'un séjour d'un an à l'Institute for Advanced Study, à Princeton, à partir de septembre 2016, j'ai eu l'occasion de suivre de près la campagne présidentielle aux États-Unis. Malgré des expériences et des lectures qui auraient pu m'y préparer – comme le célèbre essai »De l'art de dire des conneries« de

- 13 Thomas d'Aquin, *Summa theologiae* I q. 16, art. 2; Thomas attribue la formule à Isaac ben Salomon et à son ouvrage qui a été traduit en latin par Gérard de Crémone sous le titre »*Liber de definitionibus*«, voir Joseph T. MUCKLE, Isaac Israeli. *Liber de definitionibus*, dans: *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge* 12/13 (1937), p. 299–340. Cet ouvrage ne contient cependant pas la formule exacte, voir Hans BLUMENBERG, *Paradigmen zu einer Metaphorologie*, Francfort-sur-le-Main 1998, p. 14, et Gudrun SCHULZ, *Veritas est adaequatio intellectus et rei: Untersuchungen zur Wahrheitslehre des Thomas von Aquin und zur Kritik Kants an einem überlieferten Wahrheitsbegriff*, Leyde et al. 1993 (*Studien und Texte zur Geistesgeschichte des Mittelalters*, 36), p. 36–37. Comme le montre bien Schulz, il serait trop réducteur d'attribuer à Thomas une simple »théorie de correspondance« de la vérité; voir aussi Germán OLAÑETA, *Über die Wahrheit: Ursprung und Konstitution des Wahrheitsbegriffs nach Thomas von Aquin*, Marburg 2015.
- 14 PARAVICINI, *Wahrheit* (voir n. 10), p. 37. Pour l'époque médiévale, un problème supplémentaire repose dans la conviction des auteurs de l'époque qu'il existe une vérité dans l'être, ce qui fait de la vérité une catégorie ontologique qui ne s'applique pas seulement aux énoncés, voir par ex. Anselme de Cantorbéry, *Über die Wahrheit* (voir n. 9), p. 32–35.

Harry Frankfurt¹⁵ –, ce fut à cette occasion que j'ai appris non seulement l'expression »fake news«, mais aussi »faits alternatifs«. Cette dernière notion est devenue célèbre après que Kellyanne Conway l'a utilisée afin de justifier les propos peu convaincants (pour ne pas dire horripilants) de Sean Spicer, l'attaché de presse de la Maison-Blanche, sur la foule prétendument énorme qui aurait assisté à la cérémonie d'investiture de Donald Trump en tant que président¹⁶.

Au cours des mois et des années qui ont suivi, l'on a pu constater à plusieurs reprises que la relation de l'administration Trump avec ce que l'on perçoit habituellement comme la vérité était plutôt tendue¹⁷. Aux États-Unis, mais aussi dans d'autres pays, l'utilisation du mensonge et de la désinformation est devenue monnaie courante dans le contexte politique ainsi que sur les prétendus réseaux sociaux. Le phénomène en soi n'est guère nouveau: dans son essai sur »vérité et politique«, Hannah Arendt avait déjà constaté la longévité de la tension entre les deux pôles évoqués dans son titre¹⁸. Sur le plan de la réflexion systématique, Arendt soulignait que le mensonge constitue un moyen politique efficace en ce qu'il peut déclencher des actions individuelles et collectives, mais qu'il se heurte inévitablement à des phénomènes liés aux limites de la manipulation humaine¹⁹. De la sorte, elle concluait que le mensonge en politique devait nécessairement détruire ses propres fondements en ce qu'il ne pouvait trouver de »substitut viable« à la vérité²⁰. Or, ce que nous pouvons observer récemment sur le plan international tend à invalider ce constat semi-optimiste: n'a-t-on pas l'impression que le mensonge – ou au moins la demi-vérité – est devenu acceptable? Il semble qu'au moins une partie significative des médias et de l'électorat ne paraît

15 Harry G. FRANKFURT, *De l'art de dire des conneries*, Paris 2006; orig.: *On Bullshit*, Princeton 2005. L'essai fut d'abord publié sous le même titre dans *Raritan Quarterly Review* 6/2 (1986), p. 81–100.

16 Nicola GESS, *Halbwahrheiten. Zur Manipulation von Wirklichkeit*, Berlin 2021, p. 27; Susanne KNALLER, *Writing Facts. A Short Introduction*, dans: EAD. (dir.), *Writing Facts. Interdisciplinary Discussions of a Key Concept in Modernity*, Bielefeld 2023, p. 9–25, 9. Voir NBC News, 22 Janvier 2017, <http://www.nbcnews.com/meet-the-press/video/conway-press-secretary-gave-alternative-facts-860142147643> (24/03/2024).

17 Dans une tradition médiévale, il me semble justifié de constater que cette observation représente un savoir commun qui ne nécessite plus de preuve.

18 Hannah ARENDT, *Vérité et politique*, dans: EAD., *La crise de la culture*, Paris 1989, p. 289–336, 289: »Il n'a jamais fait de doute pour personne que la vérité et la politique sont en assez mauvais termes, [...]. Les mensonges ont toujours été considérés comme des outils nécessaires et légitimes, non seulement du métier de politicien ou de démagogue, mais aussi de celui d'homme d'État.« Le texte a été publié sous le titre »*Truth and Politics*«, dans: *The New Yorker*, 25 Février 1967, p. 49–88. Pour des réflexions plus récentes sur le rôle de la vérité dans les contextes sociaux et politiques, voir Myriam REVault D'ALLONNES, *La faiblesse du vrai. Ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, Paris 2018.

19 ARENDT, *Vérité* (voir n. 18), p. 329.

20 Ibid., p. 330; en même temps, Arendt souligne les effets négatifs d'une focalisation exclusive sur les »vérités factuelles«, car une telle orientation détruirait le politique en tant que tel. Voir récemment Frank NULLMEIER, *Wahrheit, Öffentlichkeit und Meinung*, dans: Frieder VOGELMANN, Martin NONHOFF (dir.), *Demokratie und Wahrheit*, Baden-Baden 2021 (Schriftenreihe der Sektion Politische Theorie und Ideengeschichte in der PVPW, 40), p. 23–43, 25. Pour un choix d'exemples qui illustre la complexité dans différents contextes et discours – scientifique, politique etc. – voir déjà les études réunies dans: Steffen GRESCHONIG, Christine S. SING (dir.), *Ideologien zwischen Lüge und Wahrheitsanspruch*, Wiesbaden 2004.

plus décidée à le sanctionner. La liste des exemples est longue et elle englobe des phénomènes très divers à une échelle globale – qu'il s'agisse de la campagne pour le Brexit, en Angleterre en 2016, des tentatives de Vladimir Poutine de justifier l'attaque russe contre l'Ukraine en 2022 ou des prises de position propagandistes de l'ex-président Donald Trump dans sa campagne électorale de 2024²¹.

Pour le présent contexte, je me limite à regarder de plus près une situation que je considère particulièrement révélatrice. Fin août 2019, l'ouragan Dorian s'approchait de la côte est des États-Unis. Comme d'habitude, cet événement était accompagné d'une série de messages officiels, notamment du National Hurricane Center, sous l'autorité de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), qui visaient à prévenir la population dans les régions à risque. Le président Donald Trump publiait également des messages sur Twitter, tout en mentionnant dans un tweet du 1^{er} septembre 2019 l'État d'Alabama parmi les régions menacées²². Or, ce constat était en contradiction avec les prévisions officielles. Mais, loin d'avouer une simple erreur, Trump insista, assurant qu'il avait raison (et donc qu'il avait dit la vérité, pour ainsi dire): afin de justifier sa position, il semble qu'il n'hésita pas même à donner un ordre pour exercer une pression sur le personnel et les agences afin qu'ils corrigent leurs prévisions. Tout cela a ensuite mené à des investigations juridiques dont certaines ont conclu que des membres de la NOAA avaient effectivement cédé à la pression et ainsi violé les règles de leur institution.

Quant à Trump, il ne s'est pas contenté de messages et d'affirmations répétées: le 4 septembre 2019, il présenta, lors d'une conférence de presse, une carte dont il prétendit qu'elle montrait les prévisions originales: »That was the original chart. [...] That was what we... what was originally projected«²³. En effet, la base de la carte correspondait visiblement à l'original des prévisions publiées le 29 août 2019 (fig. 1). L'exemplaire montré par Trump, en revanche, contenait une modification de la trajectoire originelle (indiquée en blanc), à laquelle on avait maladroitement ajouté une ligne supplémentaire au moyen d'un marqueur noir – un *sharpie* – dont le tracé incluait l'Alabama. La manipulation (et falsification) était plutôt malhabile et exécutée de manière peu sûre et tremblante (fig. 2).

On ne sera pas particulièrement étonné qu'un homme politique ait cherché à altérer ou à tordre la vérité des faits, même si la qualité (défaillante) de l'objet manipulé censé créer un effet d'évidence ne peut que surprendre. Certes, plusieurs travaux ont

- 21 Une grande partie des exemples ne constitue d'ailleurs pas simplement des mensonges, mais plutôt des »demi-vérités« (*Halbwahrheiten*) qui sont notoirement plus difficile à identifier et à réfuter, voir GESS, Halbwahrheiten (voir n. 16), p. 11; pour une distinction utile entre différentes catégories de vérités selon l'objet et le contexte en question voir NULLMEIER, Wahrheit (voir n. 20), p. 26–30. Pour une application du concept des »demi-vérités« à des matériaux du début de l'époque moderne, voir Bernd BASTERT, Lina HERZ, Gold und Kannibalen. Über Echokammern der »Neuen Welt« in deutschsprachigen Reiseberichten des 16. Jahrhunderts, dans: BENDHEIM, PAVLIK (dir.), »Fake News« (voir n. 11), p. 105–128.
- 22 Les matériaux sont actuellement accessibles sous l'entrée Wikipédia »Hurricane Dorian–Alabama controversy«, https://en.wikipedia.org/wiki/Hurricane_Dorian%20Alabama_controversy (24/03/2024).
- 23 https://en.wikipedia.org/wiki/File:President_Trump_Receives_a_Hurricane_Dorian_Update.webm, sec. 22–34.

montré qu'aucune image ne »parle« d'elle-même²⁴. Néanmoins on serait tenté de dire que l'exemple en question aurait dû rendre sceptique tout observateur. Les réactions furent pourtant partagées: si les uns considéraient la carte manipulée comme la preuve d'un mensonge évident²⁵, d'autres n'y voyaient apparemment pas un problème majeur – au moins l'événement ne nuisait pas de manière perceptible au soutien des supporteurs de Trump²⁶. Sans vouloir trancher sur la question de la manipulation, l'observation nous montre à quel point notre relation à la vérité est devenue problématique – dans le discours politique, dans les médias et dans les débats publics, mais aussi dans le contexte scientifique.

Au cœur du problème se trouve, me semble-t-il, l'absence d'un consensus généralisé sur la question de savoir ce qui constitue une évidence, et ce qui rend donc crédible une assertion ainsi que les informations qu'elle contient ou sur lesquelles elle repose²⁷. Ce constat peut contribuer à expliquer l'orientation actuelle des débats et des analyses, surtout en ce qui concerne les sciences sociales et humaines: malgré les discussions sur les théories souvent qualifiées de »postmodernes«, qui tendraient à relativiser les énoncés et jugements qui se veulent universels, la question de savoir ce qu'est la vérité (au sens du phénomène abstrait, mais aussi en ce qui concerne les vérités concrètes et individuelles) reste importante²⁸. En même temps, un nombre croissant de chercheuses et de chercheurs dans les domaines en question s'intéresse actuellement plutôt aux stratégies et aux pratiques mises en œuvre par des individus et par des groupes afin de présenter (et d'imposer) leurs assertions comme des vérités au moyen de la construction des évidences qui les rendent plausibles²⁹. Cette orientation

24 Peter GEIMER, *Die Farben der Vergangenheit. Wie Geschichte zu Bildern wird*, Munich 2022, par ex. p. 11: »Visuelle Evidenz bedarf zumeist der zusätzlichen Vermittlung durch Sprache.« Voir *ibid.*, p. 140: »Kein Bild ist aus sich selbst heraus evident.« Pour l'époque médiévale voir déjà Klaus KRÜGER, *Bilder als Medien der Kommunikation. Zum Verhältnis von Sprache, Text und Visualität*, dans: Karl-Heinz SPIESS (dir.), *Medien der Kommunikation im Mittelalter*, Stuttgart 2003 (Beiträge zur Kommunikationsgeschichte, 15), p. 155–204, 176, 194–195.

25 David SMITH, *Trump Shows Fake Hurricane Map in Apparent Bid to Validate Incorrect Tweet*, dans: *The Guardian*, 4 septembre 2019, <https://www.theguardian.com/world/2019/sep/04/trump-hurricane-dorian-alabama-sharpie-map> (24/03/2024).

26 Voir par ex. le message de Kathleen Ford à la NOAA du 6 septembre 2019, publié sur <https://www.noaa.gov/sites/default/files/legacy/document/2020/Apr/0.7.2809.38397.pdf>, p. 2–3 (24/03/2024). La publication de ce message fait partie des enquêtes qui ont suivi le »Sharpie-gate«, voir n. 22.

27 Voir Birte FÖRSTER, Silke SCHWANDT, *Plausibilisierung und Evidenz. Dynamiken und Praktiken von der Antike bis zur Gegenwart. Eine Einführung*, dans: Antje FLÜCHTER, Birte FÖRSTER, Britta HOCHKIRCHEN, Silke SCHWANDT (dir.), *Plausibilisierung und Evidenz. Dynamiken und Praktiken von der Antike bis zur Gegenwart*, Bielefeld 2023, p. 11–23; Helmut LETHEN, Ludwig JAGER, Albrecht KOSCHORKE (dir.), *Auf die Wirklichkeit zeigen. Zum Problem der Evidenz in den Kulturwissenschaften. Ein Reader*, Francfort-sur-le-Main, New York 2015 (Schauplätze der Evidenz, 2), par ex. Jan-Dirk MÜLLER, *Evidentia und Medialität. Zur Ausdifferenzierung von Evidenz in der Frühen Neuzeit*, p. 261–289.

28 Un indicateur pour l'inquiétude persistante est le choix de sujet du »Historikertag« de Leipzig en 2023, qui prenait pour thème les »faits fragiles« (*Fragile Fakten*). Pour la critique envers les courants qui représentent une »critique de la raison« voir Frieder VOGELMANN, *Realismus statt Kritik? Eine Verteidigung radikaler Vernunftkritik*, dans: ID., *NONHOFF* (dir.), *Demokratie* (voir n. 20), p. 45–71, 46–51.

29 Voir FLÜCHTER et al. (dir.), *Plausibilisierung* (voir n. 27); Marcel BUBERT (dir.), *Aneignungen der Geschichte. Narrative Evidenzstrategien und politische Legitimation im europäischen Mittel-*

entraîne des conséquences importantes: les nouvelles approches ont tendance à focaliser sur l'analyse de la production des »vérités«, sans s'exprimer sur leur validité absolue. Si cela représente indubitablement une perte en ce qui concerne le caractère impérieux des vérités en question, cette réorientation présente l'avantage d'ouvrir le champ à des enquêtes historiques proprement dites.

Ce développement repose sur un phénomène inquiétant dont l'épisode cité concernant Donald Trump constitue un exemple instructif. En même temps ce dernier n'est qu'une réalisation récente et particulièrement frappante de techniques plus anciennes: la »propagande« connaît une longue histoire³⁰, et la notion de »spin-doctoring«, inventée par l'auteur américain Saul Bellow en 1977, est devenue populaire dans les années 1990³¹. Ce dernier phénomène ayant été observé et analysé avant tout pour les relations publiques dans le domaine politique, le mouvement plus généralisé d'un assouplissement de la relation entre les discours et les faits vérifiables a été décrit de manière à la fois critique et satirique par Harry G. Frankfurt en 1986³². Depuis, plusieurs notions ont été proposées afin d'étiqueter les effets qui en résultent aujourd'hui: ainsi on parle de l'ère »post-vérité« ou »post-factuelle«³³, tout en soulignant l'importance de la »vérité« pour le bon fonctionnement de tout ordre social, mais particulièrement dans les domaines du politique et de la science³⁴.

Cette tension entre le succès des mensonges et des demi-vérités d'un côté et le rappel à l'importance de la vérité nous invite à développer des approches qui se distinguent des débats bien établis dans les sciences humaines: il ne s'agit d'explorer ni des questions ontologiques autour de la vérité³⁵, ni des questions épistémologiques

alter, Cologne 2024. Une école doctorale interdisciplinaire consacrée au sujet »Wissen – Glauben – Behaupten: Wahrheitsproduktion und Wahrheitsdurchsetzung in der Vormoderne« et financée par la Deutsche Forschungsgemeinschaft commencera son travail à la Ruhr-Universität Bochum en automne 2024.

- 30 Pour l'époque médiévale voir les contributions dans: Karel HRUZA (dir.), *Propaganda. Kommunikation und Öffentlichkeit (11.–16. Jahrhundert)*, Vienne 2002 (Forschungen zur Geschichte des Mittelalters, 6); Malcolm BARBER, *Propaganda in the Middle Ages: the Charges against the Templars*, dans: *Nottingham Medieval Studies* 17 (1973), p. 42–57; pour l'époque moderne voir les contributions dans: Isaure BOITEL, Yann LIGNEREUX (dir.), *Convaincre, persuader, manipuler. Rhétoriques partisanes à l'épreuve de la propagande (XV^e–XVIII^e siècle)*, Rennes 2002. Dans une perspective sociologique voir Thymian BUSSEMER, *Propaganda. Konzepte und Theorien*, Wiesbaden 2008, ici p. 25–41.
- 31 Frank ESSER, *Spin Doctor*, dans: Wolfgang DONSBACH (dir.), *The International Encyclopedia of Communication*, vol. 10: *Rhetoric in Western Europe: France – Structuration Theory*, Malden MA, Oxford, Carlton 2008, p. 4783–4787, 4783 (Bellow). Sur la notion et ses connotations voir Klaus KAMPS, *Politisches Kommunikationsmanagement. Grundlagen und Professionalisierung moderner Politikvermittlung*, Wiesbaden 2007, p. 186–187; pour une série d'études de cas, avant tout pour la France, voir Jérôme POZZI (dir.), *De l'attachée de presse au conseiller en communication. Pour une histoire des spin doctors*, Rennes 2019.
- 32 Voir n. 15.
- 33 GESS, *Halbwahrheiten* (voir n. 16), p. 8–9.
- 34 Voir REYVAULT D'ALLONNES, *La faiblesse* (voir n. 18); Volker GERHARDT, *Der Wert der Wahrheit wächst*, dans: Jan Christoph HELLING, Julian NIDA-RÜMELIN (dir.), *Moral, Wissenschaft und Wahrheit*, Berlin 2016 (Humanprojekt, 13), p. 131–144.
- 35 Voir par ex. Jan SZAIF et al., art. »Wahrheit«, dans: *Historisches Wörterbuch der Philosophie* 12 (2004), col. 48–123; ID., *ENDERS* (dir.), *Geschichte* (voir n. 1).

sur la possibilité de la connaître³⁶. Dans le sillage des tournants »linguistiques« et »narratifs«, ce problème épineux et les incertitudes autour de l'accès aux réalités passées ont longtemps occupé les historiennes et les historiens à partir des années 1970. Plus récemment, le discours a cependant changé son orientation et sa perspective, comme l'exprime également le dernier *Historikertag* allemand, qui a eu lieu à Leipzig en septembre 2023: ayant choisi le sujet des »faits fragiles« (*fragile Fakten*), il mettait inévitablement en avant la dimension de la construction sociale des »faits«³⁷.

À première vue, cette orientation pourrait facilement paraître paradoxale: comme l'a déjà souligné Steven Shapin en 1994 dans son ouvrage sur l'»histoire sociale de la vérité», la vérité et le savoir sont habituellement considérés comme étant indépendants de la subjectivité des paramètres sociaux ou culturels³⁸. Or, son analyse de l'Angleterre au XVII^e siècle tout comme l'observation du monde actuel nous invitent à modifier la perspective si nous voulons mieux comprendre comment il se fait que de larges pans des populations acceptent volontiers comme des vérités des assertions que d'autres considèrent être – pour reprendre la formule de Frankfurt – des »connexies«.

Je pars de l'hypothèse que »la vérité« ou, mieux: »les vérités« ne constituent pas des entités préexistantes que l'on peut simplement découvrir ou mettre au jour; Hans Blumenberg a consacré des pages instructives aux métaphores utilisées dans ce contexte³⁹. Sur la base des travaux de Bruno Latour, de Thomas S. Kuhn et d'autres, on peut assumer que chaque information et chaque narratif qui se réclament de représenter une connaissance (et donc d'être vrais) dépendent inévitablement de toute une série d'influences – sociales, techniques, institutionnelles – qui ont participé à leur production⁴⁰. En outre, ces produits de pratiques collectives doivent, afin qu'ils

36 Parmi les nombreuses publications dans le domaine de l'histoire, citons seulement PARAVICINI, Wahrheit (voir n. 10), qui propose une position délibérément optimiste, ainsi que, pour des approches plus sceptiques et critiques, Otto Gerhard OEXLE, Von Fakten und Fiktionen. Zu einigen Grundsatzfragen der historischen Erkenntnis, dans: Johannes LAUDAGE (dir.), Von Fakten und Fiktionen. Mittelalterliche Geschichtsdarstellungen und ihre kritische Aufarbeitung, Cologne, Weimar, Vienne 2003 (Europäische Geschichtsdarstellungen, 1), p. 1–42, et GOERTZ, Unsichere Geschichte (voir n. 10). Voir aussi les réflexions d'Arnaud FOISSIER, La tenaille de l'histoire. Entre exigence de vérité et illusion de neutralité, dans: Zilsel. Science, technique, société 11 (2022), p. 11–25.

37 Voir par ex. l'analyse de Jakob TANNER, Fakt ist... Post truth politics und Geschichtswissenschaft, dans: Konrad J. KUHN, Katrin SONNTAG, Walter LEIMGRUBER (dir.), Lebenskunst. Erkundungen zu Biographie, Lebenswelt und Erinnerung, Cologne, Weimar, Vienne 2017, p. 550–570; id., Die Fabrikation von Fakten und der Wahrheitsanspruch der Geschichtswissenschaft [conférence au *Historikertag* 2023], https://lisa.gerda-henkel-stiftung.de/historikertag2023_festveranstaltung (24/03/2024). Pour la période médiévale, la perspective que je propose, semble également dominer les contributions dans: Marcel BUBERT (dir.), Aneignungen der Geschichte. Narrative Evidenzstrategien und politische Legitimation im europäischen Mittelalter, Cologne 2024, voir surtout id., Aneignungen der Geschichte. Historische Argumente und ihre politische Nutzung im Gefüge mittelalterlicher Evidenzpraktiken, in: ibid., p. 9–39.

38 SHAPIN, A Social History of Truth (voir n. 1).

39 BLUMENBERG, Paradigmen (voir n. 13). Je remercie Niels F. May (IHA Paris) de m'avoir indiqué cet ouvrage.

40 Voir par ex. les contributions dans: Sabine MAASEN, Mario KAISER, Martin REINHART, Barbara SUTTER (dir.), Handbuch Wissenschaftssoziologie, Wiesbaden 2012, surtout Peter HOFMANN, Stefan HIRSCHAUER, Die konstruktivistische Wende, dans: ibid., p. 85–99. Voir aussi Marian

soient reconnus comme des »vérités«, non seulement être transmis au moyen de la communication, mais aussi justifiés. Afin de devenir efficace – dans le sens qu'elle influence les comportements et les actions individuels ou collectifs –, une vérité doit être acceptée et reconnue comme telle par les membres du collectif en question⁴¹. En d'autres mots: l'acceptation d'une vérité devient un acte de croyance⁴². Ces effets peuvent être observés dans le domaine des sciences dites »dures« pour les connaissances concernant des phénomènes des mondes physique, chimique etc., et il ne s'agit pas d'une coïncidence que les travaux fondamentaux de Kuhn et de Latour aient été consacrés à l'analyse de la science dans ce sens⁴³. Or, la situation devient encore bien plus compliquée dans le contexte des phénomènes sociaux, qui se présentent souvent de façon plurivoque.

Pour résumer brièvement cette introduction quelque peu sinueuse: la question que je voudrais poser ne vise pas en premier lieu de savoir ce qu'»est« la vérité, mais comment elle est produite. Procéder de cette manière nous permet d'aborder la vérité comme un phénomène historique proprement dit en nous interrogeant sur les pratiques et sur les stratégies appliquées dans différentes cultures et sociétés. Il va de soi que cette orientation ne prétend aucunement remplacer les travaux visant les »vérités factuelles« – des conditions de leur identification et de leur connaissance jusqu'à leur analyse concrète. Elle voudrait plutôt les complémenter avec une perspective qui nous permet d'élucider de nouvelles facettes des dynamiques sociales des cultures en question. Ceci semble d'autant plus important que nous sommes toutes et tous des menteurs: entre vingt et trente pour cent de nos interactions quotidiennes reposent sur des mensonges⁴⁴, qui jouent un rôle central pour le bon fonctionnement de nos relations sociales, car ils servent à les »huiler« au moyen de compliments ou de discours diplomatiques. Une fixation absolue sur la vérité ne paraît donc pas particulièrement utile (comme c'est le cas pour tous les fondamentalismes); il s'agit plutôt de développer des approches qui nous permettent de mieux comprendre les mécanismes en jeu.

FÜSSEL, Wissen. Konzepte – Praktiken – Prozesse, Francfort-sur-le-Main, New York 2021, p. 135–140.

- 41 Frieder VOGELMANN, *Die Wirksamkeit des Wissens. Eine politische Epistemologie*, Berlin 2022.
- 42 Pour un concept non emphatique de la »croyance« au niveau du quotidien voir Michel de CERTEAU, *L'invention du quotidien*, vol. 1: *Arts de faire*. Nouv. éd., établie et présentée par Luce GIARD, Paris 1990, p. 260; voir aussi les commentaires utiles par Jean-Pierre CAVAILLÉ, *Formalité des pratiques et des représentations*. Michel de Certeau et l'histoire des mentalités, dans: *Zeitsprünge. Forschungen zur Frühen Neuzeit* 12/1–2 (2008: Lire Michel de Certeau/Michel de Certeau lire, dir. Philippe BÜTTGEN, Christian JOUHAUD), p. 98–113, et Marian FÜSSEL, *Zur Aktualität von Michel de Certeau. Einführung in sein Werk*, Wiesbaden 2018, p. 126.
- 43 Thomas S. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, trad. par Laure MEYER, Paris 2018 [orig. anglais 1962]; Bruno LATOUR, *Steve WOOLGAR*, *La vie de laboratoire: la production des faits scientifiques*, Paris 2006 [orig. anglais 1979]. Parmi les prédecesseurs importants, je voudrais mentionner Ludwig FLECK, *Entstehung und Entwicklung einer wissenschaftlichen Tatsache. Einführung in die Lehre vom Denkstil und Denkkollektiv*, Francfort-sur-le-Main 1993 [orig. 1935]; pour une analyse de la perspective d'un historien, voir Thomas ETZEMÜLLER, »Ich sehe das, was Du nicht siehst.« Wie entsteht historische Erkenntnis?, dans: ID., Jan ECKEL (dir.), *Neue Zugänge zur Geschichte der Geschichtswissenschaft*, Göttingen 2007, p. 27–68.
- 44 Bella M. DEPAULO, Deborah A. KASHY, Susan E. KIRKENDOL, Melissa M. WYER, *Lying in Everyday Life*, dans: *Journal of Personality and Social Psychology* 70/5 (1996), p. 979–995, 991.

II. La vérité à tout prix...

Pour commencer une petite série d'exemples qui serviront à illustrer mes propos, je ne peux m'empêcher de mentionner un cas qui ne montre justement pas la souplesse que je viens d'évoquer. Le choix tient au fait que cet exemple démontre très bien des enjeux centraux de mon sujet; en même temps, il repose sur une coïncidence: ma conférence ayant été présentée un vendredi 13 octobre, il aurait été impensable de passer sous silence le dossier des templiers. Comme on le sait bien, les membres de cet ordre furent arrêtés dans l'ensemble du royaume de France sur ordre du roi Philippe le Bel un vendredi, plus précisément le 13 octobre 1307⁴⁵.

Ici n'est pas l'endroit pour entrer dans les détails de l'histoire du procès et de la condamnation des templiers (qui est d'ailleurs bien connue)⁴⁶. Ce qui m'intéresse dans le présent contexte est la justification de la démarche par le roi, car dans sa lettre du 14 septembre qui contenait l'ordre d'arrestation, la question de la vérité joue un rôle crucial. Le texte commence avec un long passage qui souligne l'énormité des rumeurs qui circulent:

Une chose amère, une chose déplorable, une chose assurément horrible à penser, terrible à entendre, un crime détestable, un forfait exécrable, un acte abominable, une infamie affreuse, une chose tout à fait inhumaine, bien plus, étrangère à toute humanité, a, grâce au rapport de plusieurs personnes dignes de foi, retenti à nos oreilles, non sans nous frapper d'une grande stupeur et nous faire frémir d'une violente horreur...⁴⁷.

Les faits sont donc graves: entre autres, on reproche aux membres de l'ordre de pratiquer des rites hérétiques lors de la réception de nouveaux frères ainsi que des actes de sodomie⁴⁸.

45 Alain DEMURGER, *Les templiers: une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*. Nouvelle édition re-fondue, Paris 2014, p. 435; dans la partie du texte qui suit, je reprends des matériaux que j'ai déjà discuté dans: Klaus OSCHEMA, *Wahrheitsproduktion(-en) im späten Mittelalter. Perspektiven und Grenzen der Suche nach »Fake News« in der Vormoderne*, dans: BENDHEIM, PAVLIK (dir.), »Fake News« (voir n. 11), p. 79–104, 80–85.

46 Pour une présentation d'ensemble, je renvoie avant tout aux travaux d'Alain DEMURGER, en dernier lieu id., *La persécution des templiers. Journal, 1305–1314*, Paris 2015; voir aussi Philippe JOSSEURAND, *Jacques de Molay. Le dernier grand-maître des templiers*, Paris 2019; Malcolm BARBER, *The Trial of the Templars*, Cambridge 1978. Par coïncidence, au moment de la conférence, l'on pouvait encore visiter aux Archives nationales l'exposition »Le procès des templiers. 1307, le rouleau d'interrogatoire«, voir <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/le-proces-des-templiers> (24/03/2024). Voir aussi William J. COURTEMAY, Karl UBL (dir.), *Gelehrte Gutachten und königliche Politik im Templerprozeß*, Hanovre 2010 (MGH Studien und Texte, 51).

47 Le Dossier de l'affaire des Templiers, éd. Georges LIZERAND, Paris 1923 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge), vol. 2, p. 17; pour l'original latin voir *ibid.*, p. 16: *Res amara, res flebilis, res quidem cogitatu horribilis, auditu terribilis, detestabilis crimine, execrabilis scelere, abominabilis opere, detestanda flagicio, res penitus inhumana, immo ab omni humanitate seposita, dudum fide digna relatione multorum, non absque gravis stuporis impulsu et vehementis horroris fremitus, auribus nostris insonuit, [...]*.

48 DEMURGER, *Les templiers* (voir n. 45), p. 448–455; Helen NICHOLSON, *The Knights Templar. A New History*, Stroud 2001, p. 206–217.

Selon sa propre présentation, le roi ne voulait d'abord pas faire confiance à des »rumeurs si funestes« (*tam infausti [...] rumor[es]*), jugeant qu'elles seraient nées de l'envie et de la haine⁴⁹. Or, la multiplication des témoignages l'aurait poussé à chercher la vérité, la *plena veritas*⁵⁰. Mais comment la trouver? Ayant communiqué avec le pape, avec ses clercs, ses nobles et avec son propre conseil, Philippe déclenche une enquête d'experts, dirigée par le dominicain Guillaume de Paris⁵¹. Confesseur du roi depuis quelques années, Guillaume était aussi chargé de l'inquisition dans le royaume de France, sans pour autant avoir reçu un mandat papal spécifique pour la poursuite des templiers.

Considérant la gravité des reproches contre l'ordre, on prend des mesures extrêmes: dans sa lettre, le roi n'ordonne pas seulement d'arrêter tous les frères de l'ordre et de les interroger, mais il prescrit de manière détaillée la procédure. Il fallait mettre *les personnes souz boenne et seüre garde singulerement et cescun par soi*, afin de les interroger méticuleusement par la suite: *et examineront diligenter la vérité par gehine, se mestier est, et se il confessent la verité ils escrivront leur desposicions, testmoings apelés*⁵². Bref, on appliquait la torture; la production de la vérité se faisait donc, si nécessaire, au moyen de la force physique.

Les protocoles des procès confirment la mise en pratique: on interrogeait les prisonniers *jusque tant que l'en tire de eus la verité et que il perseverent en cele verité*⁵³. Comme l'a montré Johannes Fried, cette approche était largement acceptée et elle ne nuisait pas, aux yeux des contemporains, à la validité des dépositions⁵⁴: la procédure visait à produire l'aveu de la personne interrogée, qui était soigneusement enregistré. Dans une deuxième étape et dans un cadre différent, on passait ensuite à la confirmation de cet aveu: en face des juges, les accusés devaient confirmer ce qu'ils avaient admis, tout en attestant qu'ils agissaient de leur libre volonté et sans influence extérieure. Pour le grand maître Jacques de Molay on trouve, dans les protocoles, la formule suivante sous la date du 24 octobre 1307: »Interrogé sur le point de savoir s'il avait mêlé à sa déposition quelque fausseté ou tu la vérité par suite des violences, de la crainte des tortures ou bien de la prison ou pour quelque autre cause, il dit sous serment que non; qu'au contraire il avait dit la pure vérité pour le salut de son âme«⁵⁵.

49 Le Dossier (voir n. 47), p. 20.

50 Ibid.

51 Dans l'ordre d'arrestation, le roi détaille lui-même la procédure à suivre, voir DEMURGER, La persécution (voir n. 46), p. 41–46.

52 Le Dossier (voir n. 47), p. 24, 26.

53 Ibid., p. 26. Les protocoles du procès devant la commission pontificale (de 1309 à 1311) ont survécu en deux manuscrits (Paris, BnF, lat. 11796, et Vatican, Archivio Segreto Vaticano, Archivio Arcis, Arm. D. 206; un troisième manuscrit est perdu). L'édition dans: Le procès des templiers, 2 vols., éd. Jules MICHELET (éd.), Paris 1841–1851, repose sur le manuscrit de Paris; voir maintenant Magdalena SATORA (éd.), Processus contra Templarios in Francia. Procès-verbaux de la procédure menée par la commission pontificale à Paris (1309–1311), 2 vols., Leyde, Boston MA 2020 (Later Medieval Europe, 21).

54 Johannes FRIED, Wille, Freiwilligkeit und Geständnis um 1300. Zur Beurteilung des letzten Templergrößmeisters Jacques de Molay, dans: Historisches Jahrbuch 105 (1985), p. 388–425.

55 Le Dossier (voir n. 47), p. 37; ibid., p. 36: *Requisitus utrum vi vel metu tormentorum vel carceris aut alia de causa aliquam falsitatem dixerit vel immiscuerit in deposicione sua aut tacuerit veritatem, dixit per juramentum suum quod non, immo dixit puram veritatem propter salutem anime sue.*

La réalité était bien évidemment plus compliquée: si Jacques et d'autres ont avoué avoir renié le Christ lors de leur réception dans l'ordre⁵⁶, ils l'ont certainement fait sous les effets de la torture. Le fait que de nombreux frères aient retracté leur témoignage par la suite, justifiant leurs dépositions originales par la pression et la violence qu'ils avaient subies, montre bien la précarité de cette »vérité« si soigneusement établie. Or, le 12 mai 1310, 54 frères furent condamnés comme hérétiques relaps et brûlés – et les rétractations s'arrêtèrent aussitôt⁵⁷.

Pour les historiennes et les historiens modernes, le procès des templiers pose toujours problème: on discute, par exemple, la sincérité du roi et sa justification. Est-ce que ses arguments étaient juste des prétextes afin de pouvoir attaquer la papauté à travers l'ordre – ou est-ce que Philippe était vraiment hanté par la volonté de paraître honnête et libre de toute hypocrisie, comme l'a proposé Karl Ubl⁵⁸? La question identifie un problème d'interprétation qui vise la dimension incertaine des intentions⁵⁹. Or, les difficultés ne sont pas moindres au niveau des »faits«: est-ce que les templiers étaient vraiment coupables de certaines des choses qu'on leur reprochait? Aucun historien sérieux ne décrirait aujourd'hui l'ordre et ses membres comme un groupe d'hérétiques au sens de l'accusation⁶⁰. Or, cette conviction va explicitement à l'encontre d'une grande partie des sources dont nous disposons. Accepter l'innocence des templiers risque d'ailleurs de faire tomber dans l'excès inverse, car il y a de bonnes raisons pour supposer que certains actes qu'on pouvait interpréter comme hérétiques aient eu lieu⁶¹. Ceci vaut aussi pour les actes de »sodomie«, comme on disait à l'époque: non seulement serait-il très étonnant que des actes sexuels entre les frères n'aient pas eu lieu, au moins ponctuellement, mais en outre la justice interne de l'ordre nous a en effet transmis des documents qui les mentionnent⁶².

56 Pour l'aveu de Jacques de Molay voir *ibid.*, p. 32–37; MICHELET (éd.), *Le procès* (voir n. 53), vol. 2, p. 305–306. Voir aussi JOSSEURAND, Jacques de Molay (voir n. 46), p. 215–216, et DEMURGER, *La persécution* (voir n. 46), p. 77–81. Il semble que les autorités avaient offert l'absolution à une série de hauts officiers de l'ordre. Sur la discussion autour de la »Charte de Chinon« (retrouvée en 2001), voir Matthias HEIDUK, *Die Chinon-Charta von 1308 – die Wende im Templerprozeß?* Ein archivalischer Fund und sein publizistisches Echo, dans: Andreas SPEER, David WIRMER (dir.), 1308. Eine Topographie historischer Gleichzeitigkeit, Berlin, New York 2010 (Miscellanea Mediaevalia, 35), p. 140–157, et Barbara FRALE, *The Chinon Chart: Papal Absolution to the Last Templar*, Master Jacques de Molay, in: *Journal of Medieval History* 30 (2004), p. 109–134. Les documents ont été publiés sous forme de fac-similé: *Processus contra Templarios*, Cité du Vatican 2007.

57 Karl UBL, *Heretici relapsi*. Jean de Pouilly und die juristischen Grundlagen für die Hinrichtung der Tempelritter, dans: SPEER, WIRMER (dir.), 1308 (voir n. 56), p. 161–170, 161–162.

58 Karl UBL, Philipp IV. und die Vernichtung des Templerordens. Eine Neubewertung, dans: Francia 39 (2012), p. 69–88, DOI 10.11588/fr.2012.0.40997.

59 Voir les contributions dans: Jan-Hendryk DE BOER, Marcel BUBERT (dir.), *Absichten, Pläne, Strategien. Erkundungen einer historischen Intentionalitätsforschung*, Francfort-sur-le-Main 2018 (Kontingenzgeschichten, 5).

60 DEMURGER, *Les templiers* (voir n. 45), p. 484–495.

61 *Ibid.*, p. 490–491, renvoie au travail de Barbara FRALE, *L'ultima battaglia dei Templari. Dal codice ombra d'obbedienza militare alla costruzione del processo per eresia*, Rome 2001, p. 169–206, pour une analyse critique du rituel de réception, qui pouvait se prêter à des malentendus.

62 En même temps, le nombre des entorses documentées à la règle de l'ordre reste remarquablement limité, voir NICHOLSON, *Knights Templar* (voir n. 48), p. 140; voir aussi BARBER, *Propaganda* (voir n. 30), p. 56.

In fine, nous ferions donc mieux d'accepter que nous ne connaîtrons jamais »la vérité« sur cette affaire, tout en soulignant la nécessité de développer une interprétation nuancée et différenciée⁶³. Ceci ne veut cependant pas dire que cette interprétation reste entièrement ouverte, car les possibilités sont limitées par nos sources et par leur analyse critique⁶⁴. En tout cas, l'analyse du procès des templiers nous montre que la vérité ne constituait pas une entité ou un objet qu'il fallait seulement découvrir. Bien au contraire, les dispositifs de la procédure témoignent de l'importance du travail nécessaire à sa production!

III. La vérité en histoire – une préoccupation naissante

Cette nécessité de produire »la vérité« ne concernait pas seulement les procédures juridiques mais aussi l'historiographie. Les événements autour de l'ordre des templiers retentirent dans toute la chrétienté, et, afin de garantir le succès de la stratégie politique du roi, il était indispensable de convaincre la société entière de la légitimité de l'approche ainsi que du caractère véridique des résultats. En ce qui concerne le procès des templiers, il est donc révélateur que des positions critiques ou sceptiques aient été plutôt rares dans le royaume de France. Les auteurs italiens, en revanche, exprimèrent rapidement un certain scepticisme⁶⁵. Or, ceci ne veut pas dire que les Français étaient plus crédules, bien au contraire: en France – et particulièrement dans la production historiographique en langue vernaculaire –, on réfléchissait beaucoup sur la fiabilité des récits historiques vers la fin du Moyen Âge.

Comme je l'ai déjà constaté, la question de la véracité historiographique n'aurait, a priori, même pas dû se poser: Bernard Guenée, du côté français, ou Hans-Werner Goetz, en Allemagne, ont bien souligné que, pour les auteurs médiévaux, l'histoire fut par définition la présentation »vraie« des événements décrits⁶⁶. Or, il est bien connu que l'historiographie médiévale contient de nombreuses anecdotes peu crédibles, voire visiblement fabuleuses⁶⁷ – bien que les œuvres en question se présentent

63 BARBER, Trial (voir n. 46), p. 243.

64 Pour la célèbre formule du »droit de véto des sources«, voir Reinhard KOSELLECK, Standortbindung und Zeitlichkeit. Ein Beitrag zur historiographischen Erschließung der geschichtlichen Welt, dans: id., Wolfgang J. MOMMSEN, Jörn RÜSEN (dir.), Objektivität und Parteilichkeit, Munich 1977 (Theorie der Geschichte. Beiträge zur Historik, 1), p. 17–46, 45–46; voir Stefan JORDAN, Vetorecht der Quellen, Version: 1.0, dans: Docupedia-Zeitgeschichte, 11.2.2010, DOI 10.14765/zzf.dok.2.570.v1. Il est remarquable que Koselleck souligne le »primat de la théorie qui nous oblige à avoir le courage de formuler des hypothèses«, voir KOSELLECK, Standortbindung, p. 45.

65 NICHOLSON, Knights Templar (voir n. 48), p. 220; Sophia MENACHE, Contemporary Attitudes Concerning the Templar's Affair: Propaganda's Fiasco?, dans: Journal of Medieval History 8 (1982), p. 135–147, 138.

66 Voir n. 2.

67 Parfois cela va jusqu'au point qu'il faille poser la question de savoir si un texte concret peut être classifié comme appartenant au genre »historiographique«. Des discussions pertinentes ont, entre autres, été menées pour la »Kaiserchronik«, rédigée en allemand vers le milieu du XII^e siècle, voir Gesine MIERKE, Riskante Ordnungen. Von der Kaiserchronik zu Jans von Wien, Berlin, Boston MA 2014 (Deutsche Literatur. Studien und Quellen, 18), et Mathias HERWEG, Geschichte erzählen. Die »Kaiserchronik« im Kontext (nebst Fragen an eine historische Narratologie historischen Erzählers), dans: Zeitschrift für deutsches Altertum 146 (2017), p. 413–443. Sur la question

explicitement comme appartenant au genre de l'historiographie, réclamant de la sorte le caractère véridique de leurs récits⁶⁸. Ceci ne fait pourtant pas de nos auteurs des menteurs: pour eux, une histoire »embellie« pouvait bien exprimer une vérité d'un ordre supérieur et transcendental⁶⁹.

La difficulté de distinguer entre des récits qui voulaient et/ou pouvaient transmettre la vérité, parmi lesquels les textes »historiques«, et ceux qui étaient purement inventés, comme les *fabulae* des poètes, occupait déjà les penseurs et les auteurs de l'époque médiévale. Ils réfléchissaient sur cette problématique et développaient des stratégies pour montrer que leurs textes disaient la vérité. Ces stratégies de justification incluent une série de techniques divergentes, dont le nombre reste pourtant bien délimité. Ainsi on mobilise, par exemple, la forme littéraire quand on commence à souligner à partir du XIII^e siècle que les textes en prose sont plus véridiques que ceux en vers. Autour de 1200, Nicolas de Senlis le dit explicitement dans sa traduction en français de la »Historia Karoli Magni« du pseudo-Turpin: *Nus contes rimés n'est ve-rails. Tot est menssongie ço qu'il en dient, quar il non seivent rien fors par oïr dire*⁷⁰. Comme l'a bien montré Rüdiger Schnell, les pratiques et les interprétations sont pourtant complexes, et nous ne pouvons pas conclure à une simple dichotomie entre les couples conceptuels rime/mensonge et prose/vérité qui aurait été établie à partir de ce moment⁷¹. Toujours est-il que nous pouvons observer sous la plume d'un nombre croissant d'auteurs la tentative de mobiliser l'argument de la forme littéraire (mais aussi du choix de la langue) afin de revendiquer la véracité de leur texte – et donc la vérité de son contenu.

D'autres stratégies focalisent sur les sources, quand nos auteurs affirment avoir tiré leurs récits des livres anciens et donc fiables, ou quand ils soulignent avoir vu des

de la capacité de la littérature médiévale à développer une perspective proprement »fictionnelle«, voir Sonja GLAUCH, *Fiktionalität im Mittelalter; revisited*, dans: *Poetica* 26/1–2 (2014), p. 85–139.

68 Ainsi la »Kaiserchronik« se désigne elle-même explicitement comme »chronique«, voir Mathias HERWEG (éd.), *Kaiserchronik. Eine Auswahl. Mittelhochdeutsch/Neuhochdeutsch*, Stuttgart 2014, p. 12: (15) *Ein buoch ist ze diute getibtet, / daz uns Römisces riches wol berichtet, / gehaizzen ist iz crónica*. Juste quelques lignes plus tard, les catégories se brouillent, pourtant, quand le texte se caractérise comme »chanson« (*nû grife wir daz quote liet an*), bien qu'il condamne la mauvaise habitude d'inventer des histoires mensongères (*Nu ist leider in disen züten / ein gewoneheit witen: / manege erdenchen in lugene /* (30) *unt vuogent si zesamene / mit scophelichen worten*), voir *ibid.*, p. 14. Pour les constructions de la vérité dans la »Weltchronik« de Jan de Vienne voir MIERKE, *Riskante Ordnungen* (voir n. 67), p. 53–62. Je remercie mes collègues Bernd Bastert et Manfred Eikelmann (Ruhr-Universität Bochum) pour nos discussions sur la »Kaiserchronik«. Pour le vocabulaire utilisé pour désigner les genres historiographiques, voir Bernard GUENÉE, *Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge*, dans: *id.*, *Politique et histoire* (voir n. 2), p. 279–299.

69 GOETZ, *Geschichtsschreibung* (voir n. 2), p. 288–289, 413; GUENÉE, *Histoire* (voir n. 2), p. 29.

70 Nicolas de Senlis, Prologue à la traduction du pseudo-Turpin, dans: Brian WOLEDGE, Harry P. CLIVE (dir.), *Répertoire des plus anciens textes en prose française depuis 842 jusqu'aux premières années du XIII^e siècle*, Genève 1964 (Publications romanes et françaises, 79), p. 28–29, 28.

71 Rüdiger SCHNELL, *Prosaauflösung und Geschichtsschreibung im deutschen Spätmittelalter: zum Entstehen des frühneuhochdeutschen Prosaromans*, dans: Ludger GRENZMANN, Karl STACKMANN (dir.), *Literatur und Laienbildung im Spätmittelalter und in der Reformationszeit: Symposium Wolfenbüttel 1981*, Stuttgart 1984, p. 214–248, 217–219.

événements de leurs propres yeux⁷². Le motif de l'autopsie (l'action de voir par soi-même) devient en effet progressivement important à partir du XIV^e siècle, mais il n'était aucunement inconnu au cours des périodes antérieures. Isidore de Séville soulignait déjà au VII^e siècle que »nous retenons mieux ce que nous avons vu avec nos yeux que ce que nous avons entendu«⁷³. Dans une formule célèbre, Jean le Bel combine les différents éléments dans le prologue de la chronique qu'il rédige autour de 1360: *Je veul mectre paine et entente, quant je pourray avoir loisir, d'escrire par prose ce que je ay vee et ouy recorder par ceulx qui ont esté là où je n'ay pas esté, au plus prez de la vérité que je pourray...*⁷⁴.

L'auteur insiste visiblement sur le cumul des différents éléments qui peuvent servir à souligner la véracité de son récit, à commencer par la rédaction en prose jusqu'au rôle de l'autopsie ou du moins l'utilisation de récits fiables, puisque transmis par des témoins. Dans une analyse minutieuse, Véra Soukupová a récemment montré comment Jean Froissart, en quelque sorte l'héritier du Liégeois Jean le Bel, pousse ces techniques à l'extrême dans ses chroniques, dans lesquelles il souligne à maintes reprises sa présence lors des événements qu'il décrit⁷⁵. Par conséquent, l'auteur devient un véritable acteur dans son propre récit et en tant que tel il réclame une autorité qui repose en large partie sur son rôle de témoin des événements qu'il décrit.

Les techniques ne se limitent d'ailleurs pas au recours à la parole: vers la fin du Moyen Âge apparaissent des tentatives de mobiliser la puissance persuasive des images – au point de mettre en scène ce que Cornelia Logemann a appelé les »faux témoignages oculaires«⁷⁶. Un exemple particulièrement instructif apparaît dans un manuscrit des »Grandes Chroniques de France«, qui met en scène une rencontre importante entre Louis IX de France et Henri III d'Angleterre en 1259: avec le traité de Paris, ce dernier renonce formellement à ses droits sur la Normandie et prête le

72 Voir les contributions dans: Amelie RÖSINGER, Gabriela SIGNORI (dir.), *Die Figur des Augenzeugen. Geschichte und Wahrheit im fächer- und epochenübergreifenden Vergleich*, Constance, Munich 2014, particulièrement Gabriela SIGNORI, *Der blinde Augenzeuge: Gilles li Muisis und die französische Geschichtsschreibung des 14. Jahrhunderts*, dans: *ibid.*, p. 75–88. Pour les périodes antérieures voir GOETZ, *Geschichtsschreibung* (voir n. 2), p. 151; Jeannette BEER, *Narrative Conventions of Truth in the Middle Ages*, Genève 1981 (Études de philologie et d'histoire, 38), p. 23–34. Pour le motif du »livre ancien«, même perdu, comme moyen d'autorisation, voir Gereon BECHT-JÖRDENS, *Die verlorene Handschrift. Zum Motiv von Zerstörung, Verlust und Wiederauffindung als Strategie der Traditionssicherung in der lateinischen Literatur des Mittelalters*, dans: Carina KÜHNE-WESPI, Klaus OSCHEMA, Joachim Friedrich QUACK (dir.), *Zerstörung von Geschriebenem. Historische und transkulturelle Perspektiven*, Berlin, Boston MA 2019 (Materiale Textkulturen, 22), p. 393–435.

73 Isidore de Séville, *Etymologiae* (voir n. 3), I 41: *Melius enim oculis quae fiunt deprehendimus, quam quae auditione colligimus*. Voir MIERKE, *Riskante Ordnungen* (voir n. 67), p. 55; GUENÉE, *Histoires* (voir n. 68), p. 283.

74 Jean le Bel, *Chronique*, éd. par Jules VIARD, Eugène DÉPREZ, 2 vols., Paris 1904–1905 (SHF), vol. 1, p. 3–4; voir MOEGLIN, *La vérité* (voir n. 2), p. 529–531.

75 Véra SOUKUPOVÁ, *La construction de la réalité historique chez Jean Froissart. L'historien et sa matière*, Paris 2021 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 129).

76 Cornelia LOGEMANN, *Falsche Augenzeugen. Fingierte Echtheitsbeweise in spätmittelalterlicher Geschichtsschreibung*, dans: Wolfram DREWS, Heike SCHLIE (dir.), *Zeugnis und Zeugenschaft. Perspektiven aus der Vormoderne*, Munich 2011, p. 77–100.

serment de fidélité à Saint Louis⁷⁷. L'importance de ce moment clef dans l'histoire des relations entre le roi de France et le roi d'Angleterre n'est pas seulement soulignée au moyen de l'enluminure, mais, à l'extérieur de l'image encadrée, on trouve un groupe de trois personnes qui attestent la scène (fig. 3).

Dans d'autres manuscrits, la mise en scène de l'image est utilisée afin de rendre visibles des objets – réels ou fictifs – au moyen de leur représentation peinte. Ainsi le »Songe de Pestilence«, rédigé par Henri de Ferrières⁷⁸, contient les images d'une charte de Dieu ainsi que celles d'une charte du Diable, présentées sous la forme du document même. Le manuscrit, conservé à la Bibliothèque nationale de France, qui a également été analysé par Cornelia Logemann⁷⁹, fournit donc aux lecteurs sous forme d'image l'objet qui en garantit prétendument l'authenticité (fig. 4 et 5).

Y a-t-il donc un développement linéaire qui commence au XIII^e siècle et qui continue jusqu'à l'époque moderne avec la mise en place du dispositif scientifique et de ses propres règles de construction de l'évidence? La réalité est, encore une fois, plus compliquée: d'un côté, plusieurs œuvres rompent avec la règle. Ainsi un certain Cuvelier rédige à la fin du XIV^e siècle sa »Chanson de Bertrand de Guesclin« en vers, mais en prétendant livrer un récit vérifique⁸⁰. L'explicit du manuscrit, conservé à Berlin, appelle d'ailleurs ce texte *la vraye cronicque*⁸¹. L'exemple de ce texte devient d'autant plus intéressant pour notre question de la vérité si l'on considère l'histoire de sa réception: pour l'auteur, sur lequel nous ne savons presque rien⁸², la forme rimée ne nuisait visiblement pas à sa prétention de dire la vérité sur son protagoniste. Or, le texte fut rapidement mis en prose: nous connaissons aujourd'hui deux versions différentes en prose, qui datent des années 1380 et qui nous sont transmises en huit et en six manuscrits⁸³. Est-ce que ce travail découle seulement d'un choix esthétique et

77 Ibid., p. 78–81; sur le traité de Paris de 1259 voir Klaus VAN EICKELS, *Vom inszenierten Konsens zum systematisierten Konflikt: die englisch-französischen Beziehungen und ihre Wahrnehmung an der Wende vom Hoch- zum Spätmittelalter*, Stuttgart 2002 (Mittelalter-Forschungen, 10), p. 149–155.

78 Sur ce texte voir Bernard RIBÉMONT, *Morale, astrologie et prophétie: le Songe de Pestilence et la fin des temps*, dans: *Fin des temps et temps de la fin dans l'univers médiéval*, Aix-en-Provence 1993 (Sénéfiance, 33), p. 397–410.

79 LOGEMANN, *Falsche Augenzeugen* (voir n. 76), p. 83–86.

80 La chanson de Bertrand du Guesclin de Cuvelier, éd. Jean-Claude FAUCON, 3 vols., Toulouse 1990–1991, vol. 1, p. 5; sur la valeur historique de l'œuvre voir ibid., vol. 3, p. 169–248. Faucon souligne à plusieurs reprises que Cuvelier déforme fréquemment la réalité, mais insiste sur la valeur historique du récit.

81 Berlin, Staatsbibliothek – Preußischer Kulturbesitz, Ms. Ham. 226, fol. 341r: *Explicit la vraye cronicque de messire Bretrand / De Glayequin jadis connestable de France*, cité d'après la description du manuscrit par Dominique STUTZMANN, <https://resolver.staatsbibliothek-berlin.de/HSP000376F10000000> (24/03/2024). Ce manuscrit ne figure pas dans la liste des témoins donnée par Faucon dans: *La chanson de Bertrand du Guesclin* (voir n. 80), vol. 3, p. 311–312.

82 Ibid., vol. 3, p. 19–38.

83 En réalité la tradition est encore plus riche, mais je me limite ici aux textes de la fin du XIV^e siècle, voir Yvonne VERMIJN, *Trois traditions manuscrites parallèles: la Chanson de Bertrand du Guesclin et ses mises en prose de 1380 à 1480*, dans: Maria COLOMBO TIMELLI, Barbara FERRARI, Anne SCHOYSMAN (dir.), *Pour un nouveau répertoire des mises en prose. Romans, chansons de geste, autres genres*, Paris 2014 (Textes littéraires du Moyen Âge, 28/Mises en prose, 3), p. 347–360; EAD., *Chacun son Guesclin: la réception des cinq versions de l'œuvre de Cuvelier à la fin du*

d'une préférence pour les textes en prose? Une des versions souligne avant tout la brièveté qui en résulte:

Lequel Romant, sans addicion ou diminucion aucune, sera cy-apres traictié en prose pour cause de briefté, & extrait d'un autre Romant compilé en paroles rymées; excepté mutacion de paroles pour autres, pour abrégier le langage, & euader prolixitez⁸⁴.

Si l'on considère les réflexions de l'époque sur la valeur symbolique de la langue en prose, on pourrait cependant être amené à conclure que ce choix servait aussi à souligner la véracité du récit – Yvonne Vermijn parlait même d'une »métamorphose vers la chronique« qui se serait faite à travers la mise en prose dans le cas de la version B⁸⁵. L'exemple illustre donc le principe qui a été formulé (dans une sorte de contradiction performative) au XIII^e siècle dans le prologue à une histoire en prose de Philippe Auguste, qui est aujourd'hui perdue:

*Issi vos an feré le conte / Non pas rimé, qui an droit conte, / Si con li livres Lan-
celot / Ou il n'a de rime un seul mot, / Por mielz dire la verité / et pour tretier
sans fauseté; / Quar anviz puet estre rimee / Estoire ou n'ait ajostee / Mançonge
por fere la rime⁸⁶.*

L'analyse des techniques mises en œuvre dans l'historiographie vernaculaire du bas Moyen Âge montre d'ailleurs une différence frappante entre les auteurs français et les auteurs allemands: ce n'est pas par hasard que les exemples tirés du Moyen Âge européen que je viens de mentionner viennent du contexte français. Il semble en effet que la réflexion sur la vérité et les techniques d'authentification jouent un rôle bien moins important chez les auteurs allemands de la même époque⁸⁷. Ce constat, qui ne relève pour l'instant que d'un premier survol des sources et de la littérature, nous permet d'avancer l'hypothèse que les situations française et allemande se distinguent à cet égard – ce qui nous invite en même temps à approfondir nos connaissances en ce

Moyen Âge, dans: Rencontres épiques. Actes du xix^e congrès international de la Société Rencesvals, Oxford 2015, p. 731–746.

- 84 Histoire de messire Bertrand du Guesclin [...] contenant les guerres, batailles, & conquestes faites sur les Anglois, Espagnols, & autres, durant les regnes des rois Jean & Charles V. Escrite en prose l'an M.CCC.LXXXVII. à la requeste de messire Jean d'Estouteville [...] et nouvellement mise en lumiere par M^e. Claude MENARD, Paris 1618, p. 2.
- 85 VERMIJN, Trois traditions (voir n. 83), p. 351–355, qui constate, entre autres (p. 354): »Il [le compilateur] supprime tout ce qui fait tort à la vraisemblance« – ce qui revient à dire que la proximité au genre historiographique semble avoir été un des buts de cette mise en prose, qui fut commandée par Marie de Bretagne.
- 86 Ulrich MÖLK (éd.), Französische Literarästhetik des 12. und 13. Jahrhunderts. Prologue – Exkurse – Epiloge, Tübingen 1969, p. 102–103.
- 87 Ceci explique aussi pourquoi même les contributions allemandes sur l'histoire du témoignage oculaire et la construction de la vérité à la fin du Moyen Âge reposent avant tout sur les textes français, voir par ex. LOGEMANN, Falsche Augenzeugen (voir n. 76), ou SIGNORI, Der blinde Augenzeuge (voir n. 72).

domaine et à chercher des explications. Une analyse comparée pourra nous renseigner sur les conditions dans lesquelles la vérité devient précaire⁸⁸.

Si l'on élargit encore plus l'horizon de l'enquête, une perspective comparée et transculturelle peut montrer que le souci de la vérité ne concerne pas seulement les auteurs européens: au II^e siècle avant l'ère chrétienne, par exemple, l'historien chinois Sima Qian réfléchissait longuement sur l'écriture de l'histoire. Dans son »Shiji«, il souligne que les récits historiques doivent correspondre à la vérité et il discute des méthodes pour y arriver⁸⁹. Son exemple et ses réflexions sont repris au VIII^e siècle par l'historien de cour Liu Zhiji, qui poursuit la quête méthodologique: dans son »Shitong«, il exige que les descriptions des historiens soient brèves et précises, sans ornements stylistiques, et qu'elles contiennent des citations des discours directs des protagonistes. Il rejette tout ce qui relève de la technique littéraire, comme l'utilisation des métaphores ou ce que nous appellerions ekphrasis⁹⁰. Au centre des réflexions se trouvent donc des stratégies et des techniques qui visent à authentifier et à rendre crédible les récits et qui contribuent de la sorte à la production de ce que les auteurs revendiquent comme étant la vérité.

Ces exemples chinois montrent que le problème de la vérité apparaît dans des cultures qui se distinguent fortement et qui n'étaient, à la période en question, pas en contact immédiat ou intense. Il semble donc intéressant d'analyser de manière ap-

88 Un exemple pertinent est fourni par les commentaires critiques d'Enea Silvio Piccolomini sur la »Österreichische Chronik von den 95 Herrschaften«, qui contient de longs passages purement inventés, voir Enea Silvio Piccolomini, *Historia Austrialis*. Teil 2: 2. und 3. Redaktion, éd. Martin WAGENDORFER, Hanovre 2009 (MGH SS rer. Germ. N.S. 24,2), p. 286, 288: *Venit autem in manus meas historia quedam, quam Australicam vocant, sermone Theutonico conscripta, sed inepta, mendax et ab homine composita, in quo malignitatis an stultitiae plus invenias, non facile iudices, cum res legeris nulla ratione coherentes.* Voir MÄRTL, Wahrheitsanspruch (voir n. 2), p. 54. Sur la »Österreichische Chronik« voir Christoph J. HAGEMANN, Geschichtsfiktion im Dienste territorialer Macht. Die Chronik von den 95 Herrschaften des Leopold von Wien, Heidelberg 2017. L'auteur de la chronique investit beaucoup de travail dans des réflexions sur la construction de son récit: selon lui, la division des livres de son ouvrage suit un ordre qu'il met en parallèle avec les cinq sens. Ainsi les périodes plus lointaines sont comparées au sens de la vue, et les plus proches, au toucher, voir Österreichische Chronik von den 95 Herrschaften, éd. Joseph SEEMÜLLER, Hanovre, Leipzig 1909 (MGH Dt. Chron. 6), p. 3–4. Cette logique ne figure pourtant plus dans le reste du texte.

89 Voir brièvement Peter LAMBERT, Björn WEILER, Introduction, dans: ID. (dir.), *How the Past was Used. Historical Cultures, c. 750–2000*, Oxford 2017 (Proceedings of the British Academy, 207), p. 1–48, 19–20; Hans VAN ESS, Recent Studies on Sima Qian, dans: *Monumenta Serica* 49 (2001), p. 517–528; Kai VOGELSANG, Some Notions of Historical Judgment in China and the West, dans: Helwig SCHMIDT-GLINTZER, Achim MITTAG, Jörn RÜSEN (dir.), *Historical Truth, Historical Criticism and Ideology. Chinese Historiography and Historical Culture from a New Comparative Perspective*, Leyde 2005 (Leiden Series in Comparative Historiography, 1), p. 143–175, 152–157.

90 Liu Zhiji, *Traité de l'historien parfait*. Chapitres intérieurs, éd. et trad. Damien CHAUSSENDE, Paris 2014 (Bibliothèque chinoise), p. 168–170. Voir Guy GAGNON, La notion d'histoire chez Liu Zhiji (661–721), fonctionnaire-historien à l'époque des Tang, Paris (thèse Paris VII) 1988; Ailika SCHINKÖTHE, Liu Zhiji's Shitong and its Revival in Ming Dynasty. Pacing Historiography Anew, Tübingen (thèse univ. Tübingen) 2018, DOI 10.15496/publikation-21701 (24/03/2024). Je remercie les participants du séminaire »Klio dichtet« que j'ai pu enseigner en coopération avec mon collègue Christian Schwermann à la Ruhr-Universität Bochum en été 2021, ici particulièrement Johanna Poppek.

profondie les stratégies des constructions de la vérité et de l'évidence dans une perspective comparatiste à travers les cultures et les époques. Si on applique cette perspective, on gagne rapidement l'impression que l'arsenal des stratégies et des pratiques est vaste, mais qu'il reste limité: il inclut des phénomènes aussi divergents que la forme littéraire (rime/prose), le choix de la langue, le motif de l'autopsie ou de la fiabilité (ou autorité) des témoins, la description détaillée, l'emploi du discours direct, mais aussi le renvoi à des éléments extratextuels. Pour tous ces phénomènes on peut identifier des exemples dans différents cadres culturels, et, sur la base des exemples tirés d'un »Moyen Âge global« et des débuts de l'époque moderne, qui peuvent jouer un rôle de laboratoire, on pourrait avancer l'hypothèse que nos moyens communicatifs restent comparables à travers les périodes (sans pour autant exclure la possible existence de différences quantitatives et qualitatives).

IV. Ne pas perdre la tête

Un troisième et dernier exemple médiéval me permettra de réunir les discours juridiques et historiographiques que j'avais évoqués séparément jusqu'ici. L'exemple est bien connu depuis longtemps, et le corpus des sources a été publié par Henri-François Delaborde en 1884⁹¹. En le présentant, je ne peux aucunement prétendre à une originalité quelconque, mais il me semble que le cas peut être abordé depuis une perspective renouvelée.

En 1410, un procès juridique confronte les représentants de deux institutions vénérables devant le Parlement: le chapitre de Notre-Dame de Paris et l'abbaye de Saint-Denis. Comment put-on en arriver là? Quelques années auparavant avait éclaté un conflit entre les deux institutions autour des reliques de saint Denis – ce n'est

91 Henri-François DELABORDE, *Le procès du chef de Saint-Denis en 1410*, dans: *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France* 11 (1884), p. 297–409. Pour des études plus récentes voir Claude GAUVARD, *Écrire l'histoire et restaurer l'honneur au parlement de Paris. A propos de la relique du chef de Saint-Denis en 1410*, dans: Magali COUMERT, Marie-Céline ISAÏA, Klaus KRÖNERT, Sumi SHIMAHARA (dir.), *Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge*. Mélanges Michel Sot, Paris 2012, p. 509–519; Raphaële SKUPIEN, *Des monuments, des saints et des hommes. Vision des origines chrétiennes de Paris dans le Bréviaire de Châteauroux (avant 1415)*, dans: Stéphane BOURDIN, Michel PAOLI, Anne RELTGEN-TALLON (dir.), *La forme de la ville de l'Antiquité à la Renaissance*, Rennes 2015, p. 111–132; Bernd CARQUÉ, *Stil und Erinnerung: Französische Hofkunst im Jahrhundert Karls V. und im Zeitalter ihrer Deutung*, Göttingen 2004 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 192), p. 476–479; Ingeborg BÄHR, *Aussagen zur Funktion und zum Stellenwert von Kunstwerken in einem Pariser Reliquienprozess des Jahres 1410*, dans: *Wallraf-Richartz-Jahrbuch* 45 (1984), p. 41–57; EAD., *Saint Denis und seine Vita im Spiegel der Bildüberlieferung der französischen Kunst des Mittelalters*, Worms 1984 (Manuskripte zur Kunsthistorischen Wissenschaft in der Wernerschen Verlagsgesellschaft, 1). Les débuts et le contexte du conflit sont décrits par Michel Pintoin dans la *Chronique du religieux de Saint-Denys*, éd. par Louis BELLAGUET, vol. 3, Paris 1842 [réed. 1994], p. 432–448; Jean Juvenal des Ursins, *Histoire de Charles VI*, dans: *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, éd. par Jean-François MICHAUD, Jean Joseph François POUJOULAT, Paris 1836, p. 334–569, 443. J'envisage de publier une analyse plus complète de ce cas sous l'angle de la construction des vérités et je n'en donne donc ici qu'une présentation abrégée.

donc pas une mince affaire⁹². Les racines du problème remontent jusqu'au début du XIII^e siècle: selon les moines de Saint-Denis, leur abbaye hébergeait depuis sa fondation le corps entier de leur saint, mais les chanoines de Notre-Dame réclament d'en disposer également une partie, qui aurait été découverte de façon miraculeuse en 1217 à l'église Saint-Étienne-des-Grès (l'église a été démolie en 1792). Cette relique précieuse, la calotte crânienne de saint Denis, aurait ensuite été offerte par le roi Philippe Auguste à la cathédrale de Notre-Dame⁹³. Pendant longtemps, la situation ne semble pas avoir posé de problème particulier, mais, dans les années 1360, le roi Charles V établit une procession annuelle en l'honneur du saint à Saint-Denis et interdit formellement de vénérer la relique de Notre-Dame⁹⁴.

En 1406, un nouveau conflit éclate, et il semble que ce sont les moines qui l'ont fait commencer: quelques jours après leur procession en l'honneur du saint, certains d'entre eux viennent dans la cathédrale et insultent les chanoines à haute voix! La suite du scandale et les sources qui le documentent sont particulièrement riches pour notre question⁹⁵: dans une première étape, Jean Gerson, le chancelier de l'université de Paris, déclare l'authenticité de la relique conservée dans la cathédrale, et l'évêque de Paris, Pierre d'Orgemont, soutient sa position. Confronté à la résistance des moines, l'évêque interdit à deux reprises formellement de discuter l'affaire et de douter de la position de Gerson. Pour l'évêque, croire à l'authenticité des reliques de la cathédrale est *chose dévote, religieuse et seure, et y contredire comme à erreur intolérable ou à mençonge, seroit témérité raisonnablement à réprouver*. Pour justifier sa position, il souligne que *ceste chose est monstrée par escriptures auctentiques gardées en nostre dicté église de Paris, qui sont sans souspecction de vice quelconque ou de corrupcion*. Il évoque aussi des *ymages et peintures très anciennes* ainsi que le témoignage de ses prédécesseurs qui étaient très dignes de foy et dévotes personnes⁹⁶. Cette

92 Sur le rôle du saint voir les contributions dans: Pascal DELANNOY (dir.), *Saint-Denis: dans l'éternité des rois et des reines de France*, Strasbourg 2015; Jean-Marie LE GALL, *Le mythe de Saint-Denis entre Renaissance et Révolution*, Seyssel 2007, focalise sur l'époque moderne, mais donne une bonne idée de l'importance de la figure du saint.

93 GAUVARD, *Écrire l'histoire* (voir n. 91), p. 510. L'histoire des reliques elles-mêmes n'est pas au cœur de mon argument ici, mais la liste conservée dans Paris, BnF, lat. 2294, fol. 97v, qui date du X^e ou XI^e siècle et qui énumère probablement les reliques en possession de Notre-Dame, rend la constellation plus compliquée, car cet inventaire contient un ajout mentionnant une *magna pars capitii sancti Dyonisi martiri*. Or, si la possession de cette relique, qui pourrait être identique à celle prétendument trouvée en 1217, était déjà attestée pour cette période, la genèse de la nouvelle tradition devient plus difficile à expliquer. Pour la liste et le manuscrit voir Jannic DURAND, *Aux origines du trésor*, dans: ID. et al. (dir.), *Le trésor de Notre-Dame de Paris. Des origines à Viollet-le-Duc*, Paris 2023, p. 52–56, 52–53, et ID., *Sacramentaire partiel à l'usage de Paris* (cat. 10), dans: ibid., p. 58. DELABORDE, *Le procès* (voir n. 91), p. 368, mentionne en fait le texte de la liste, qui a été copié dans le »Livre noir« de Notre-Dame, voir *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, t. 3, éd. Benjamin GUÉRARD, Paris 1850, p. 375, mais il ignorait l'âge réel. Voir aussi Jacques DUBOIS, *La malle de voyage de l'évêque Germain de Paris* († 576), dans: *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* 1983 (1985), p. 238–249, 241.

94 GAUVARD, *Écrire l'histoire* (voir n. 91), p. 511; DELABORDE, *Le procès* (voir n. 91), p. 303–304.

95 Pour des raisons de place, je me permets de renvoyer de façon générale à l'article de DELABORDE, *Le procès* (voir n. 91), qui donne un récit détaillé des événements.

96 Pour le texte voir ibid., p. 306–309; le texte de l'acte, qui fut promulgué le 20 novembre 1406, a été copié dans un deuxième acte du 1^{er} décembre 1406. Ce dernier document est conservé dans Paris, AN, L 539, n° 1 (Delaborde donne l'ancienne côte L 516, n° 7c).

première prise de position nous montre déjà que, à côté de la mobilisation évidente de l'autorité de son office, la construction de l'évidence se présente comme une entreprise »multimédia«, en ce qu'elle ne renvoie pas seulement aux arguments de la parole et aux textes écrits, mais aussi aux images. Dans les deux cas – les textes ainsi que les images – la question de l'âge des artefacts en question joue un rôle important.

Mais revenons d'abord aux racines du conflit: comment pouvait-on être en désaccord sur cette question? En fait, les traditions concernant le martyre de saint Denis divergent: selon les moines, le martyr aurait été tout simplement décapité, et le monastère possèderait en effet l'ensemble de son corps, incluant le crâne intact. Les chanoines, en revanche, soutiennent une version différente: selon eux, on aurait d'abord coupé la calotte crânienne du saint à la hauteur de sa tonsure (probablement afin de l'humilier) et ensuite enlevé la tête au niveau du cou⁹⁷. Si le crâne conservé et présenté à Saint-Denis est intact, il s'agirait donc forcément d'un faux. Les deux traditions ne sont d'ailleurs pas seulement représentées par des sources textuelles; il est aussi possible d'identifier des images qui permettent de les soutenir: si le martyre du saint et de ses compagnons est dépeint selon la version des moines dans de nombreux manuscrits (fig. 6), d'autres témoins montrent la version favorisée par les chanoines (fig. 7).

Le fait que le conflit éclate à partir de 1406 tient aussi au contexte politique: le duc Jean de Berry, connu comme collectionneur enthousiaste de reliques, avait essayé d'acquérir un fragment de la relique de saint Denis pour sa collection conservée à la Sainte-Chapelle de Bourges⁹⁸. Sa demande ayant été refusée par les moines⁹⁹, il s'était adressé aux chanoines de Notre-Dame qui acceptèrent volontiers un échange. Par conséquent, Jean de Berry avait désormais un intérêt capital à ce que le fragment de relique qu'il avait acquis soit reconnu comme authentique¹⁰⁰.

Vers la fin de l'année 1406, les deux partis adverses se préparent donc pour un débat public en présence du roi – qui ne veut rien en entendre: Charles VI interdit toute discussion du sujet par parole et par écrit¹⁰¹. Ce silence imposé prend fin lorsque les chanoines découvrent des pancartes injurieuses à Saint-Denis – un excellent prétexte pour poursuivre le conflit sans violer l'ordre du roi. Jean Gerson fait encore une tentative de réconcilier les adversaires, mais sans succès. L'argument qu'il avance est cependant intéressant: d'un côté, il souligne que le scandale qui peut résulter du conflit risque de nuire non seulement aux antagonistes, mais à l'Église entière¹⁰². D'un autre

97 BÄHR, Aussagen (voir n. 91), p. 41–42.

98 DELABORDE, Le procès (voir n. 91), p. 298–300. Sur les origines de la Sainte-Chapelle de Bourges voir maintenant Jean-Vincent JOURD'HEUIL, La fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges (1392–1405): une fondation princière durant le Grand Schisme, dans: Étienne ANHEIM, David FIALA (dir.), *Les Saintes-Chapelles du XIII^e au XVIII^e siècle. Arts – Politique – Religion*, Turnhout 2024 (Études renaissantes, 39), p. 205–218.

99 Les moines revendiquaient assidument qu'ils étaient les seuls propriétaires des reliques de saint Denis; pour un conflit avec le monastère de Saint-Emmeram à Ratisbonne au milieu du XI^e siècle voir Rolf GROSSE, *Saint-Denis zwischen Adel und König. Die Zeit vor Suger (1053–1122)*, Stuttgart 2002 (Beihefte der Francia, 57), p. 19–21.

100 BÄHR, Aussagen (voir n. 91), p. 41.

101 DELABORDE, Le procès (voir n. 91), p. 311.

102 L'argument du scandale et de ses conséquences négatives qu'il entraîne joue un rôle important dans la pensée et dans l'activité politique de Gerson: après 1413 il en fait un argument central

côté, il rappelle que l'on connaît de nombreuses reliques rivalisantes: »Nous voyons par exemple des quantités innombrables de têtes de saint Jean-Baptiste et de corps des saints Benoît, Madeleine, Lazare et d'autres encore. Rien n'empêche donc de laisser nos deux reliques contradictoires subsister en face l'une de l'autre, et si ceux qui les vénèrent ne se trouvent pas dans la vérité, ils sont au moins munis de témoignages assez vraisemblables pour rendre leur action louable...«¹⁰³. Sous cet angle, ce qui compte pour le prélat n'est donc pas l'authenticité matérielle de la relique en question, mais la sincérité spirituelle de l'acte de vénération¹⁰⁴.

Or, les moines ne se laissent pas convaincre, et les conflits continuent. Au printemps 1410 commence finalement un procès formel devant le Parlement de Paris, et les documents produits dans ce cadre nous permettent de mieux saisir quels moyens sont employés pour essayer d'établir la vérité¹⁰⁵ – voire de la revendiquer pour son propre camp. De manière peu surprenante, les deux parties présentent une multitude de livres¹⁰⁶, mais comme leur contenu est contradictoire, il faut évaluer leurs valeurs respectives. Les raisonnements des adversaires (et de leurs avocats) sont conservés dans deux mémoires, qu'ils ont rédigés.

dans sa campagne pour la condamnation de la justification qu'avait proposée Jean Petit pour le meurtre de Louis d'Orléans en 1407 par les hommes de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, voir Peter von Moos, *Das Öffentliche und das Private im Mittelalter. Für einen kontrollierten Anachronismus*, dans: ID., Gert MELVILLE (dir.), *Das Öffentliche und Private in der Vormoderne*, Cologne, Weimar, Vienne 1998 (Norm und Struktur, 10), p. 3–83, 47–58. Sur le meurtre de 1407 voir Bernard GUENÉE, *Un meurtre, une société. L'assassinat du Duc d'Orléans*, 23 Novembre 1407, Paris 1992, et Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA, *Du crime atroce à la qualification impossible: les débats doctrinaux autour de l'assassinat du duc d'Orléans (1408–1418)*, dans: François FORRONDA, Christine BARRALIS, Bénédicte SÈRE (dir.), *Violences souveraines au Moyen Âge: travaux d'une école historique*, Paris 2010, p. 261–270.

103 DELABORDE, *Le procès* (voir n. 91), p. 317; pour l'original latin voir Jean Gerson, *Œuvres complètes*, vol. 2: *L'œuvre épistolaire*, éd. par Palémon GLORIEUX, Paris 1960, n. 27, p. 103–105 (Lettre de Jean Gerson à Philippe de Villette, l'abbé de Saint-Denis, 8 octobre 1408), 104: [...] *quemadmodum de capitibus beatorum Joannis Baptistae, Benedicti, Magdalene, Lazari et talium hujusmodi reliquiarum sine numero conspicimus. Nihil itaque prohibet utrumque contradictiorum stare simul cum altero et si non in veritate, tamen in tali rationum probilitate quae sufficiat ponentes et laudabiles reddere et eos defendere a mendacio et errore [...]*. Voir aussi Brian Patrick MCGUIRE, *Jean Gerson and the Last Medieval Reformation*, University Park TX 2005, p. 166–167.

104 L'argument refait surface dans le mémoire rédigé par les chanoines pour le procès, voir DELABORDE, *Le procès* (voir n. 91), p. 392: *Item et pour ce est-il que l'église tollère que on aoure en diverses églises unes mesmes reliques d'un saint, posé qu'elles ne soient mie ès dictes deux églises en la vérité, car ce ne peut estre sanz miracle.* Sur la question de l'authenticité et des pratiques concernant des reliques »rivalisantes« voir Nicole HERRMANN-MASCARD, *Les reliques des saints: formation coutumière d'un droit*, Paris 1975 (Collection d'histoire institutionnelle et sociale, 6), p. 136–142; Arnold ANGENENDT, *Heilige und Reliquien: die Geschichte ihres Kultes vom frühen Christentum bis zur Gegenwart*, Munich 1994, p. 165.

105 Les positions des adversaires ont été élaborées dans deux mémoires conservés aux Archives nationales, LL, 1326 (Notre-Dame) et LL, 362 (anciennement LL, 465, pour l'abbaye de Saint-Denis), voir GAUVARD, *Écrire l'histoire* (voir n. 91), p. 509. DELABORDE, *Le procès* (voir n. 91), p. 371–409, donne de longs extraits des deux mémoires; SKUPIEN, *Des monuments* (voir n. 91), p. 128–132, édite des passages supplémentaires du mémoire des chanoines concernant l'iconographie de saint Denis.

106 Pour une description détaillée voir DELABORDE, *Le procès* (voir n. 91), p. 335–357; voir ibid., p. 358–371, pour les représentations sous forme d'image ou d'objet.

La position des chanoines étant plus difficile à défendre, leur texte est en fait plus intéressant: pour soutenir leur position, ils renvoient, entre autres, au »Memoriale historiarum« de Jean de Saint-Victor, qui décrit la découverte des reliques en 1217¹⁰⁷. Or, le manuscrit du texte qu'ils présentèrent traite des événements jusqu'en 1322¹⁰⁸ – il fut donc visiblement rédigé longtemps après l'époque de Philippe Auguste, et les moines ne manquèrent pas de souligner cette faiblesse. Ceci montre clairement l'importance qu'on accordait à la proximité – ici temporelle, mais souvent aussi spatiale – du chroniqueur aux phénomènes qu'il décrit quand il s'agissait d'évaluer sa fiabilité.

D'autres manuscrits présentés par les chanoines paraissent également trop récents et, qui plus est, il s'agit d'écrits à caractère »privé« qui ne sont pas dignes de confiance selon les moines:

Car premièrement, c'est escripture pure privée, faictes par lesdiz doyen et chapitre mesmes, et nouvellement au regard du cas dont il est question [...] foy n'y doit estre adjoustée pour eux, quia sunt instrumenta domestica [...]. Item oultre plus, esdiz deux volumes n'a ne jour, ne an, ne temps, ne seing, ne seel et par ainssi, il n'y a cause quelconque par quoy on y doye adjouster foy¹⁰⁹.

Ce passage nous fournit donc toute une série de critères qui pouvaient valider la véracité d'un écrit; même si les moines s'expriment ici sur des martyrologues et non pas des diplômes, ils mentionnent l'absence de datation, d'un sceau ou d'autres éléments habituellement utilisés afin d'authentifier un document écrit. Comme le montrent les renvois répétitifs, ils focalisent également sur le caractère privé de ces livres qui ne peuvent donc pas profiter de la »foi« qu'on investit dans les écrits qui ont été conservés *in custodia publica*¹¹⁰. S'ils soulignent le caractère récent de certains manuscrits, ce jugement repose d'ailleurs sur une précision impressionnante des observations, qui montre à quel point l'analyse critique était avancée: ainsi les moines notent que les passages cités par les chanoines pour justifier leur position font défaut dans les manuscrits les plus anciens, qui étaient *escripts par diptongues*¹¹¹. À d'autres endroits, ils invoquent l'évidence tout court, quand ils expliquent que *lesdiz deux livres ou volumes sont d'escripture neuve comme dit est, et n'a pas xxx ans qu'ilz sont escripts comme il peut apparoir à l'ueil*¹¹².

107 Ibid., p. 335–337.

108 Il s'agit donc de la version produite par des continuateurs après 1335, voir brièvement Régis RECH, John of St. Victor, dans: Graeme DUNPHY (dir.), *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, 2 vols., Leyde, Boston MA 2010, vol. 2, p. 938–939, 938. Sur Jean de Saint-Victor et son œuvre voir Isabelle GUYOT-BACHY, Le »Memoriale historiarum« de Jean de Saint-Victor: un historien et sa communauté au début du XIV^e siècle, Turnhout 2000 (*Bibliotheca Victorina*, 12), et Mireille CHAZAN, Études d'historiographie médiévale (Publications du Centre régional universitaire lorrain d'histoire, site de Metz, 35), Metz 2008, particulièrement EAD., L'usage de la compilation dans les chroniques de Robert d'Auxerre, Aubri de Trois-Fontaines et Jean de Saint-Victor, dans: *ibid.*, p. 379–416.

109 DELABORDE, Le procès (voir n. 91), p. 402.

110 Ibid.

111 Ibid., p. 404.

112 Ibid., p. 403.

Or, les manuscrits des moines souffrent également de ce genre de faiblesses, et les chanoines ne manquent de le souligner: *Item et vous, Nosseigneurs, n'adrousterez ne devez adjouster aucune foy à aucuns livres produis par lesdits religieux par manières de croniques, si comme ilz dient, lesquelz sont fais et compillez par lesdits religieux ou leurs familiers*¹¹³. Dans cette situation, où le conflit n'est visiblement pas à résoudre par le recours aux écrits, on mobilise des preuves supplémentaires en focalisant sur une autre catégorie médiatique, c'est-à-dire les images: la tradition textuelle sur le martyre de saint Denis n'étant pas univoque, les moines renvoient avant tout aux manuscrits enluminés qui montrent le saint qui tient sa tête entière dans les mains (voir fig. 6). Or, là aussi il s'agit d'une production privée, disent les chanoines – à la différence des *anciennes peintures* au portail de Notre-Dame, dont ils soulignent aussi le caractère public quand ils renvoient aux *grans et anciens ymages de pierre et en lieux patens et publiques*¹¹⁴. Comme pour l'évaluation des écrits, on avance donc les critères du lieu (et de son accessibilité) et de l'âge des objets en question, tout en soulignant que ces sculptures ont été produites longtemps avant la dispute. Il va de soi que cette stratégie possède ses propres faiblesses: comme on a pu le voir ci-dessus, les objets, incluant les images et les sculptures, ne »parlent« pas. Il faut donc leur donner une voix, ce qui implique à nouveau l'interprétation.

Aujourd'hui, la cathédrale a subi une longue série de modifications¹¹⁵, et l'argument des chanoines ne peut donc plus être vérifié: si l'on suit le mémoire de 1410, on est amené à conclure que Viollet-le-Duc s'est trompé dans la reconstruction des figures du »Portail de la Vierge«. L'on y trouve toujours la figure de saint Denis – à côté d'un roi qui peut être identifié comme Philippe Auguste – mais sa représentation ne correspond pas à la description du mémoire de chanoines, qui soulignent bien qu'il *porte son chief demi trenchié*¹¹⁶. Le fait qu'aujourd'hui la plupart des visiteurs de la cathédrale (une fois les travaux terminés) ne sont probablement pas conscients de cette modification des »évidences« datant du xix^e siècle illustre bien les limitations des sources et des artefacts. Qu'il s'agisse des textes ou des images, l'évidence n'est pas une qualité inhérente, mais elle doit être produite – et avec elle, les vérités qu'on en tire.

V. Conclusion?

Le litige entre les moines de Saint-Denis et les chanoines de Notre-Dame – dont nous ne connaissons d'ailleurs pas l'issue¹¹⁷ – ne nous fournit pas de solution pour nos problèmes actuels. Nous n'y trouvons ni des critères ni des pratiques qui per-

113 Ibid., p. 375.

114 Ibid., p. 399.

115 Claude GAUVARD, *Notre-Dame de Paris, cathédrale médiévale*, Paris 2010, p. 27–39, 27: »En fait, la cathédrale actuelle est largement l'œuvre de Viollet-le-Duc [...]. Les travaux de Viollet-le-Duc ont duré de 1847 à 1864, voir ibid., p. 38, et Sérgolène LE MEN, *Le moment Viollet-le-Duc*, dans: Boris BOVE, Claude GAUVARD (dir.), *Notre-Dame. Une cathédrale dans la ville. Des origines à nos jours*, Paris 2022, p. 359–391 et 448–451.

116 DELABORDE, Procès (voir n. 91), p. 363–364, 363; sur les modifications des portails et du programme iconographique voir aussi BÄHR, Aussagen (voir n. 91), p. 52–53.

117 DELABORDE, Procès (voir n. 91), p. 334; GAUVARD, *Écrire l'histoire* (voir n. 91), p. 509.

mettraient de nous rapprocher avec plus de certitude d'une seule »vérité«, que ce soit pour l'analyse de l'époque médiévale ou pour celle de nos propres jours. Or, l'analyse du procès et celle des autres contextes et phénomènes mentionnés peut nous inspirer et enrichir nos interprétations de problématiques analogues à travers l'histoire.

Ces exemples montrent que la production de »la vérité« n'était jamais une mince affaire – et cela vaut aussi pour des périodes que certains identifient sous un angle nostalgique comme »les bons vieux temps«, quand les choses auraient été moins compliquées qu'aujourd'hui. Cette idée n'est pas seulement incorrecte mais elle risque de détourner nos analyses des vrais enjeux: la vérité n'était jamais simplement »là«, prête à être »découverte«. Certes, certains phénomènes et objets nous permettent de constater des faits, mais ceux-ci ne suffisent jamais pour établir une vérité historique ou sociale, car ces dernières nécessitent inévitablement une mise en récit. De la sorte, les vérités qui nous intéressent comme historiennes et historiens deviennent des phénomènes sociaux – et elles devaient (et doivent), d'abord être proposées, présentées et établies en tant que tels. Ce processus nécessite des individus et des groupes concrets comme acteurs et il repose sur la mobilisation des formes, des stratégies et des arguments qui rendent crédibles les vérités en question.

Ceci m'amène à une deuxième observation: il me semble que nous avons toujours une tendance à sous-estimer l'importance de la »croyance« au niveau quotidien, dans une acceptation comme l'avait proposée Michel de Certeau¹¹⁸. Sous l'influence de la pensée des Lumières et avec un certain optimisme en ce qui concerne la force de la raison, on a longtemps voulu croire (!) que la méthode scientifique pouvait aboutir à une connaissance et à une vérité uniques grâce à l'observation des faits et à leur »évidence«. Or, l'évidence n'est justement pas évidente: afin de le devenir au niveau des dynamiques sociales et culturelles, elle doit être produite, voire imposée. Ce que certains considèrent comme des connaissances et du savoir reste sans force, quand on n'y croit pas.

D'où mon intérêt pour une »histoire des vérités« au sens d'une perspective spécifique sur les divers travaux de recherche menés à l'IHA. Cela ne signifie pas qu'on impose un objet commun proprement dit (»la« vérité), mais plutôt que l'on propose un déplacement de la focale qui permet de mieux comprendre comment des vérités ont été établies dans différentes cultures et époques, quelles techniques ont été mobilisées et selon quels critères la véracité d'un récit a été jugée. Ce travail nous aidera à mieux identifier et évaluer les stratégies et les arguments à la disposition des sociétés analysées – et, en ce faisant, il pourra contribuer de manière fertile aux discussions sur nos pratiques dans le présent. J'ai présenté un petit choix de techniques, du motif de l'autopsie et de la forme des témoignages, à travers la procédure de la production des aveux jusqu'à l'évaluation des indices et vestiges textuels et visuels. D'autres éléments seraient à ajouter, de la structure des narratifs qu'on élabore jusqu'au choix de la langue dans laquelle on s'exprime. Un inventaire de ces techniques pourrait constituer un premier résultat de nos travaux.

Les phénomènes évoqués ici – qui ne concernent pas seulement l'époque médiévale – ne sont pas inconnus par la recherche actuelle, mais on les aborde souvent sous

118 Voir n. 42.

un angle qui les singularise ou – par exemple sous la notion de »propagande«¹¹⁹ – comme étant en dehors du bon ordre des choses. En refocalisant notre approche, il devient cependant clair que les techniques et les stratégies que je viens d'esquisser ne constituent pas simplement des abus communicatifs, mais qu'elles jouent un rôle central dans la construction des différentes visions du monde qui déterminent ce qu'on accepte dans des contextes et cultures divergents comme étant la »vérité«. Parmi les pratiques qu'on rencontre dans ce vaste champ, il y en a certainement qui ont plus de succès que d'autres¹²⁰. Or, ceci ne veut pas dire qu'elles seraient aptes à fixer une seule vérité unique et permanente.

Enfin, je tiens à souligner que mon invitation à poursuivre des analyses dans la direction proposée ne vise aucunement un relativisme absolu¹²¹. Bien au contraire, il me semble qu'une meilleure compréhension des techniques avec lesquelles différentes sociétés – du passé jusqu'à notre présent – produisent les vérités auxquelles elles souscrivent nous permet d'établir un fondement plus prometteur pour nos discussions et nos débats actuels. Cette approche ne nous permet donc pas seulement d'établir la question de la vérité comme un sujet historique proprement dit, parce qu'elle vise à mieux comprendre le monde et les convictions des cultures analysées¹²² sans les juger à l'aune des paradigmes actuellement en vigueur dans les sociétés dites »modernes«. Le travail sous cet angle nous renseignera ainsi sur un aspect jusqu'alors négligé du passé. En même temps il nous permettra de mieux saisir les effets des développements technologiques dont nous subissons actuellement les conséquences. Afin de bien jauger les dynamiques des prétendus médias sociaux, il sera très fertile de considérer les effets des »révolutions médiatiques« du passé sur la production de vérités. Même si les technologies sont différentes – sur le plan qualitatif et sur le plan quantitatif –, leurs effets sur les pratiques de communication suscitent souvent des réactions sociales comparables. Je n'ose pas prédire où exactement cette voie nous mènera, mais je suis convaincu que le changement de perspective proposé permettra d'identifier et de mieux comprendre les phénomènes qui devraient nous intéresser.

119 Voir n. 30.

120 Ce raisonnement est au centre de l'argument de Paul BOGHOSSIAN, *Fear of Knowledge. Against Relativism and Constructivism*, Oxford 2006, qui vise à défendre le modèle (européen) des sciences.

121 Les dangers potentiels viennent d'être soulignés à nouveau par Jean-Frédéric SCHAUB, *Nous avons tous la même histoire. Les défis de l'identité*, Paris 2024, p. 13.

122 C'est dans ce sens que Helmut WAUTISCHER (dir.), *Tribal Epistemologies. Essays in the Philosophy of Anthropology*, Londres 1998, avait proposé la notion d'»épistémologies tribales».

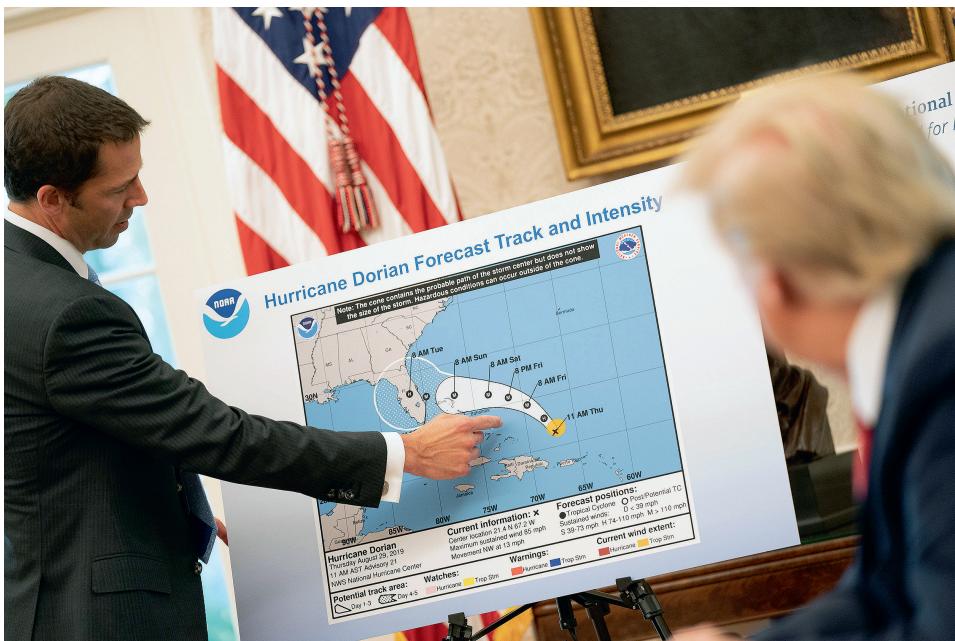


Fig. 1: Dans le »Oval office», Donald J. Trump, président des États-Unis, est briefé sur le trajet du hurricane Dorian le 29 août 2019. Au centre de l'image on voit la projection officielle produite par la NOAA. »Hurricane Dorian Briefing«, <https://www.flickr.com/photos/whitehouse45/48648405897/>, open domain.



Fig. 2: Le 4 septembre 2019, Donald J. Trump présente une version différente de la projection. Elle se distingue notamment par une ligne noire qui inclut l'État d'Alabama dans le trajet projeté du hurricane Dorian. L'image est prise d'une vidéo publiée par la Maison Blanche. »Trump holding altered Dorian forecast map. png«, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Trump_holding_altered_Dorian_forecast_map.png, open domain.



Fig. 3: Henri III d'Angleterre renonce à ses droits à la Normandie et prête le serment de vassalité à Saint Louis (1259). À l'extérieur de l'enluminure encadrée, qui montre quatre personnes qui assistent à la scène, trois personnes attestent la situation. »Grandes Chroniques de France« (1379), Paris, BnF, fr. 2813, fol. 290r.

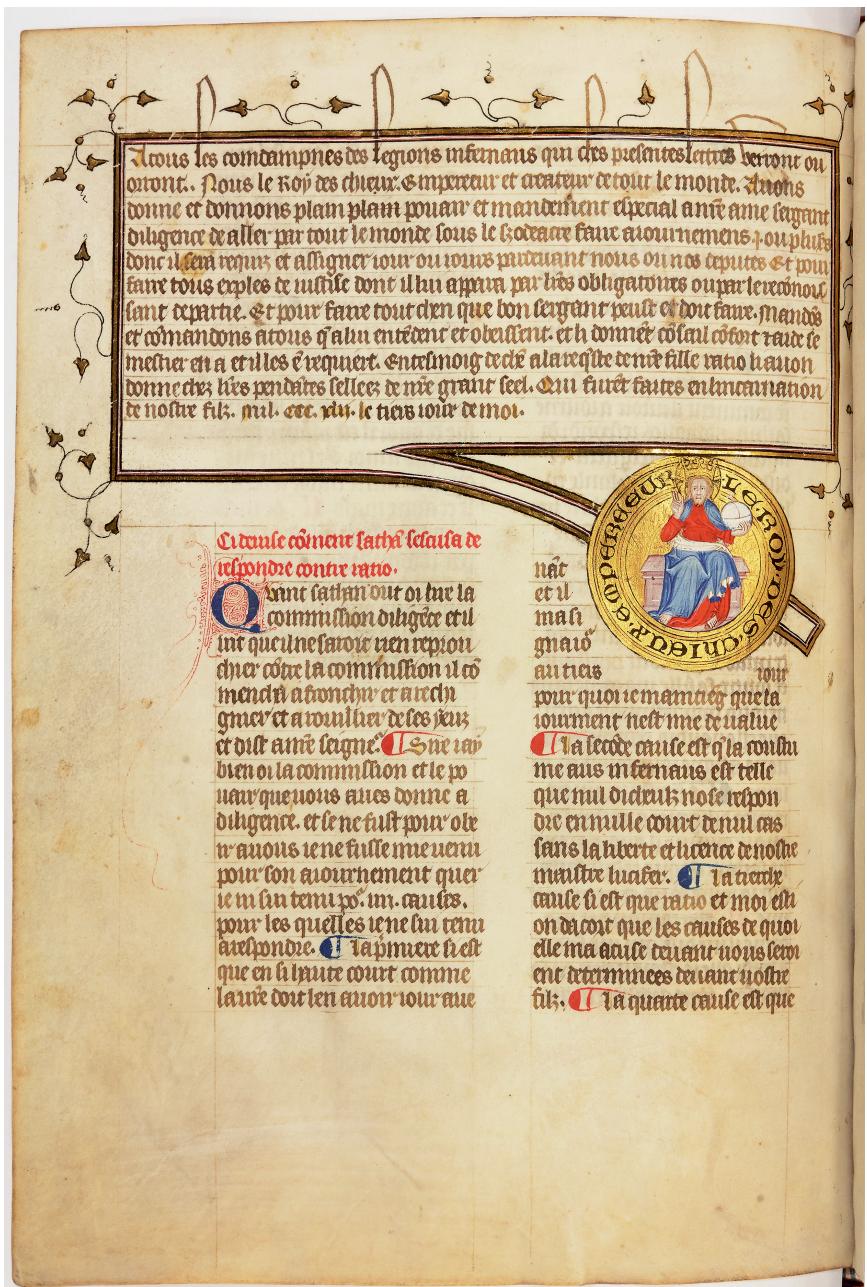


Fig. 4: »Charte de Dieu« dans un manuscrit du »Songe de pestilence«: l'image cherche à produire un effet de présence à travers la présentation de la charte comme objet, incluant le sceau qui prend la forme d'une bulle d'or avec la légende *Le roy des cheiux empereur*. La représentation permet aux lectrices et lecteurs de faire l'expérience d'une »autopsie artificielle«. Henri de Ferrières, »Livres du roi Modus et de la reine Ratio« (entre 1354 et 1376), Paris, BnF, fr. 12399, fol. 107v.

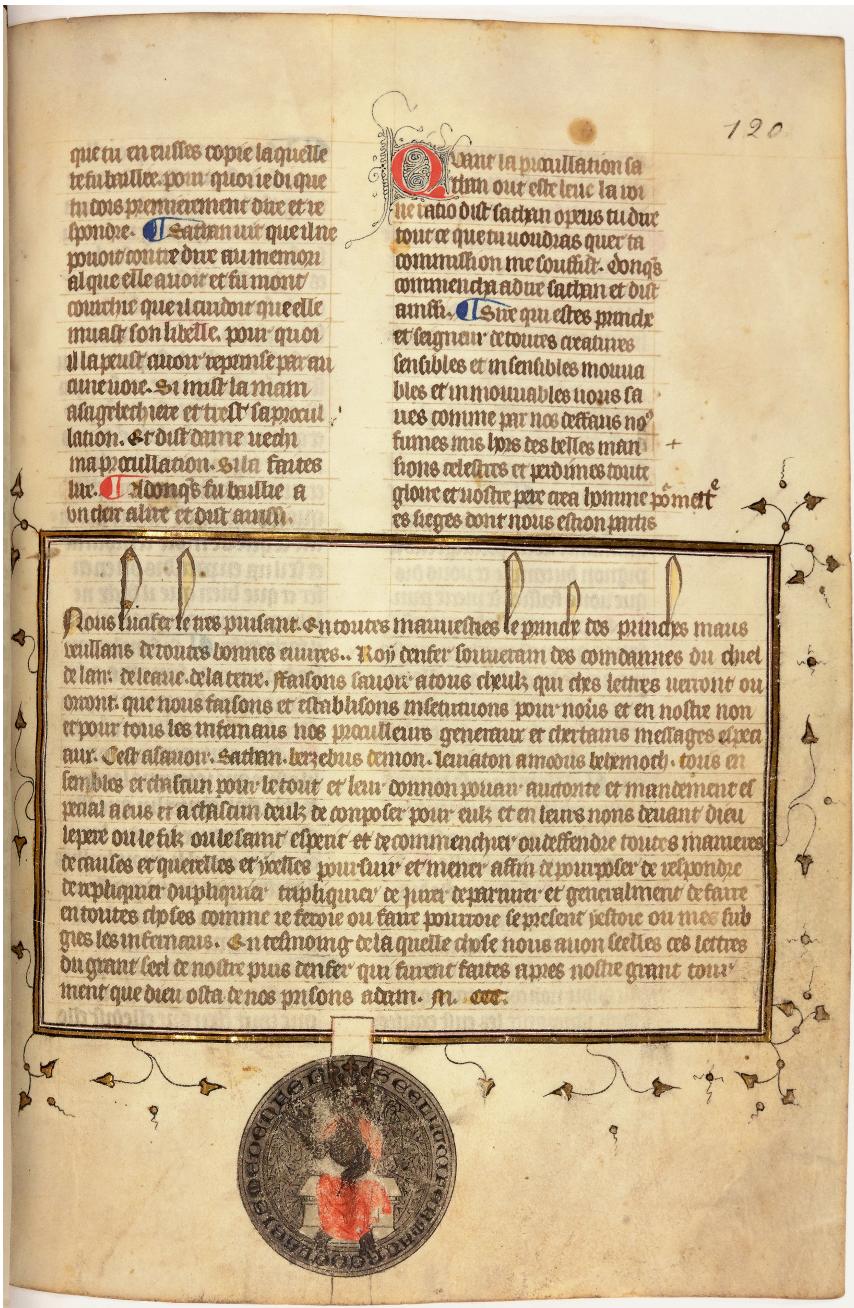


Fig. 5: »Charte de Lucifer« dans un manuscrit du »Songe de pestilence«: la structure de l'image ressemble celle de l'ill. 4, le sceau montre la légende *Seel Lucifer, mau re de l'abisme d'enfer*. La présentation de Lucifer sur le trône ressemble à celle de Dieu dans l'ill. 4, mais son visage est gratté. Henri de Ferrières, »Livres du roi Modus et de la reine Ratio« (entre 1354 et 1376), Paris, BnF, fr. 12399, fol. 120r.

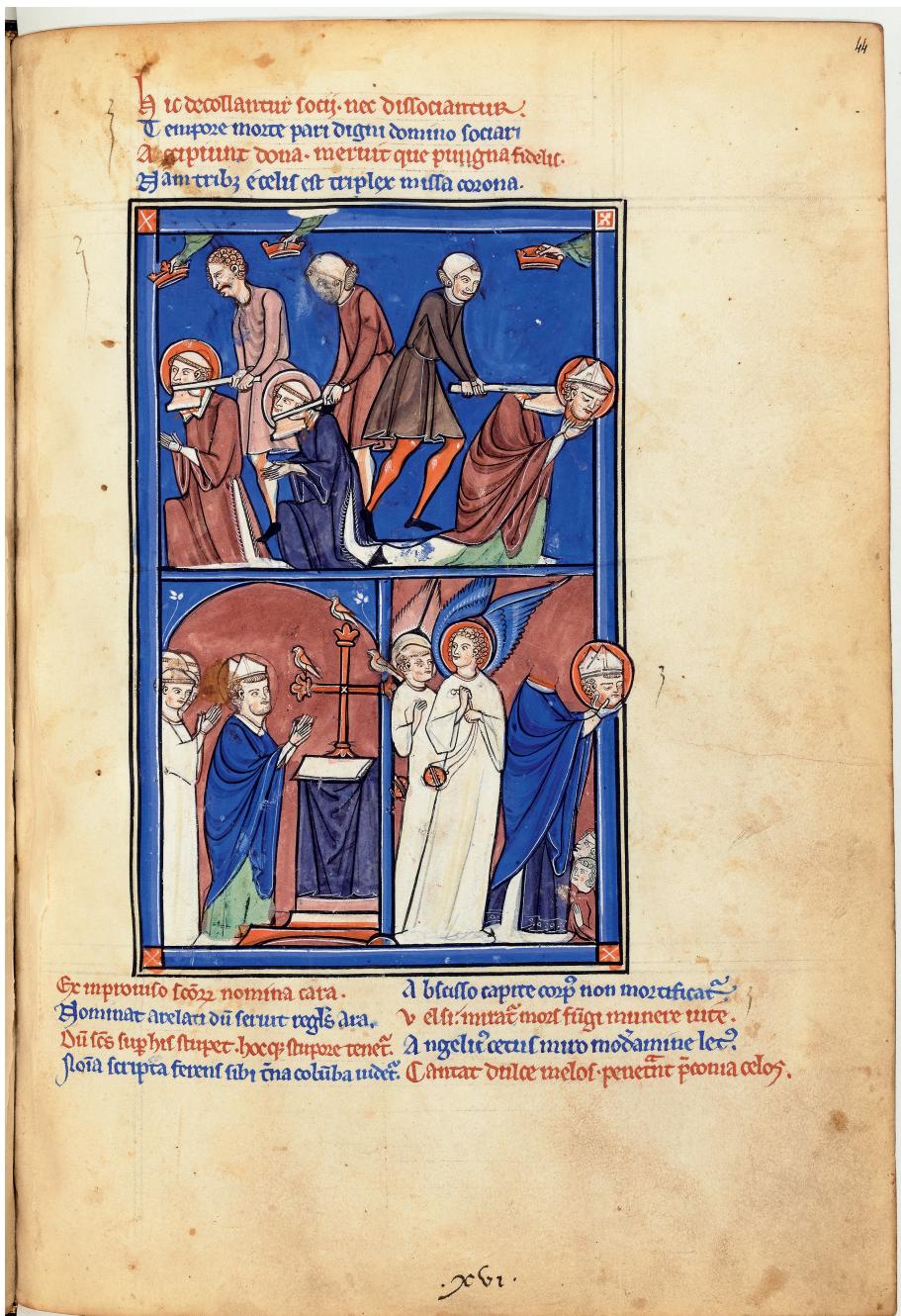


Fig. 6: Le martyre de saint Denis et de ses compagnons: l'image du haut montre la décapitation des trois martyrs, auxquels on coupe les têtes entières à la hauteur du cou. L'image correspond donc à la version que proposent les moines de Saint-Denis. »Vie de S. Denys« (XIII^e s.); Paris, BnF, nouv. acq. fr. 1098, fol. 44r.



Fig. 7: Saint Denis (à gauche) et saint Piat: les deux martyrs sont présentés avec leurs calottes crâniennes coupées qu'ils tiennent dans leur mains. L'image correspond à la version du martyre de Saint Denis donnée par les chanoines de Notre-Dame de Paris. »Images de la vie du Christ et des saints« (v. 1280–1290), Paris, BnF, nouv. acq. fr. 16251, fol. 84v.